

Conférence du R. P. LEON MERKLEN, a.a., à la salle paroissiale St-Stanislas, 1371 est, rue Laurier. Billets en vente au DEVOIR — Réservez par téléphone: BE. 3361. Des billets seront en vente à la porte, ce soir, à 8 h. 15.

Les inondations

Cent familles
chassées de
leur logis

Toronto, 15 (C.P.). — Plus de cent familles de l'île de Toronto ont dû évacuer leurs demeures hier, alors que de énormes vagues laissent la région. Cette inondation est due apparemment à l'écroulement d'une jetée qui n'a pu soutenir les assauts des eaux venant du lac Ontario. Les vieux propriétaires de ce lieu de villégiature ont décrit cette inondation comme la pire survenue depuis 30 ans.

On ne croit pas que les habitants de ces maisons soient en danger, mais on a toutefois dépêché sur les lieux des équipes de secours.

Les eaux continuent de monter hier soir, bien qu'elles aient presque atteint leur maximum.

Quatre conventions
libérales

L'organisation libérale annonce la tenue prochaine de quatre conventions pour le choix de candidats libéraux à la prochaine élection provinciale. La première aura lieu lundi soir prochain, 19 avril, à Sainte-Julienne, comté de Montcalm. La deuxième, mercredi soir le 21 avril, à Campbell's Bay, comté de Pontiac. La troisième, dimanche après-midi, le 25 avril, à Drummondville, et la quatrième, dimanche après-midi le 2 mai, à Joliette.

Lundi prochain, à Sainte-Julienne, la convention sera présidée par M. Henri Groulx, député d'Outremont à l'Assemblée législative. Elle sera tenue en la salle paroissiale et commencera à 8 h. Mercredi soir, à Campbell's Bay, comté de Pontiac, M. E. C. Lavin, député libéral de ce comté à la Législature, rendra compte de son mandat. Cette convention se tiendra sous la présidence de M. J.-O. Laflamme, président de l'Association libérale du comté de Pontiac.

Nomination de
M. C. J. Moreau

M. Clément J. Moreau, de Montréal, a été nommé au poste de surintendant des succursales de Québec de la Banque Canadienne de Commerce. M. Moreau était entré au service de la banque en 1909. Depuis deux ans et demi, il était inspecteur des succursales de Québec.

Heurtée par un taxi

Mme Alex. Lamarche, 65 ans, 2154, rue Maisonneuve, a été transportée à l'hôpital St-Luc, hier soir, après avoir été renversée par un taxi conduit par M. Antoine Lafrenière, 3670, Parc Lafontaine. Mme Lamarche souffre d'une fracture de la jambe. L'accident est survenu en face du numéro 1561 est, rue Ontario.

Avis de décès

PAYETTE. — A St-Jean, le 13 avril 1948, à l'âge de 77 ans, 5 mois, est décédé Henri Payette, père, époux de feu Joséphine Brosseau. Les funérailles auront lieu à St-Jean, samedi, 17 avril. Le convoi funéraire partira du 339 rue Jacques-Cartier, à 8 h., pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, où le service sera célébré, et de là au cimetière de St-Jean, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

PELLERIN. — A Montréal, le 14 avril 1948, à l'âge de 69 ans, est décédée Cécile Hubert, épouse du Dr Jean-Marie Pellerin. Les funérailles auront lieu samedi, le 17 courant. Le convoi funéraire partira de la demeure de son gendre, M. Armand Pagé, 11, 987 boul. Persillier, à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Direction Victor Dubois.

BROSSARD. — A Montréal, le 14 avril 1948, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Arthur Brossard, demeurant au No 161, 5e avenue, Verdun. Les funérailles auront lieu samedi, le 17 courant. Le convoi funéraire partira des Salons mortuaires L. Thériault, No 512, avenue de l'Église, à 8 h. 40, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Laprairie, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LE DEVOIR

"Le Devoir" est imprimé au no 430 est, rue Notre-Dame à Montréal par l'imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice-proprétaire. Directeur-gérant, Gérard Filion.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulations et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpressions de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et aux agences Reuters et Canada-Mondial, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste :

ÉDITION QUOTIDIENNE	
Canada (sauf Montréal et la banlieue)	\$6.00
Montréal et banlieue	9.00
États-Unis et Empire britannique	9.00
Union postale	10.00

ÉDITION DU SAMEDI	
Canada	2.00
États-Unis et Union postale	3.00

Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministre des Postes, Ottawa.

Téléphone : *BElair 3351

A la Commission
métropolitaine

M. Camillien Houde fera partie du comité des finances — Montréal-Nord souscrit \$320 — La vente des lots municipaux à \$1 l'unité — Il faut prévenir la spéculation — Explications de M. J.-O. Asselin

Hier après-midi, la Commission métropolitaine a tenu une courte séance d'état de la réunion statutaire bi-mensuelle. Le feuillet leton renfermait des matières de routine. On remarquait de nouveau la présence du maire Houde, toujours assidu depuis sa rentrée.

M. Houde a reçu d'ailleurs une nouvelle fonction au sein de cet organisme intermunicipal : il remplacera M. Aimé Parent dans le comité des finances de la Commission. Les autres membres de ce comité sont : M. R. F. Quinn, remplaçant M. George C. Marler, et MM. Beaubien, maire d'Outremont, E. Connolly, représentant de Lachine, M. Percy Adams, maire de Westmount, Edward Wilson, maire de Verdun, J.-B.-A. Méteveau, auteur de la ville de Montréal, et J.-O. Asselin, président de la Commission et du Comité exécutif métropolitains.

La ville de Montréal-Nord, dont le maire est M. Archambault Dési, est la première à adopter une résolution consentant à verser sa quote-part dans l'étude collective des problèmes métropolitains que désire entreprendre la Commission des cinq municipalités. Cette décision approuvée, on a feuilleté d'hier et les commissaires l'ont accueillie par de vifs applaudissements. La contribution de Montréal-Nord ne sera pas toutefois onéreuse : elle est fixée à \$320, sur un montant total de \$100,000.

Toutefois, cette dernière ville a subi deux échecs hier. Elle demandait l'autorisation d'acheter deux pompes à incendie, au prix de \$30,000, le gouvernement provincial, par l'entremise du département des travaux publics, devant payer la moitié du coût. La Commission a décidé d'attendre une réponse définitive de Québec à ce sujet avant de permettre l'achat des appareils. On sait que Montréal-Nord est l'une des trois municipalités membres

A l'Université
Doctorat honorifique à
l'abbé d'Eschambault

La cérémonie s'est déroulée dans la soirée d'hier — Hommage au groupe canadien-français du Manitoba

L'Université de Montréal a conféré, dans la soirée d'hier, un doctorat honoris causa en lettres à M. l'abbé Antoine d'Eschambault. Après quoi celui-ci a donné le dernier d'une série de cours portant sur le dévouement à la Vérité.

M. Félix Houppert, secrétaire de la faculté des lettres, se fit l'interprète de la faculté pour demander au recteur de l'Université, Mgr Olivier Maurault, de conférer le doctorat à M. l'abbé d'Eschambault. M. le chanoine Lionel Groulx, président de l'Institut d'Histoire de l'Amérique française, présenta officiellement le candidat à Mgr Maurault.

Discours du recteur

Après quelques considérations sur la Vérité, Mgr Maurault souligne les mérites de M. l'abbé d'Eschambault.

"M. d'Eschambault, président de la Société historique de St-Basile, et représentant du Manitoba à la Commission des sites et monuments historiques du Canada, ne s'occupe pas seulement d'histoire : il est prêtre, il est canonic, il est éducateur".

Mgr le recteur trace ici une courte biographie de l'abbé d'Eschambault, notant qu'il est membre de l'Advisory Board du Département d'Éducation, qu'il a publié un volume sur l'eugénisme, qu'il a été l'âme de Radio-St-Basile.

"Ce qui fait la force de M. d'Eschambault, dit-il, c'est qu'il est vraiment de l'Ouest non seulement par sa naissance, mais aussi par sa prière éducation et par sa mentalité".

L'Université de Montréal, gardienne et animatrice des valeurs

intellectuelles et morales de la race canadienne, veut reconnaître, en même temps que le talent d'historien de M. l'abbé d'Eschambault, son "irréductible" franco-canadien dans nos provinces de l'Ouest".

Après son allocution, Mgr le recteur donne l'accolade au nouveau docteur, M. Félix Houppert lui impose l'épithète.

M. l'abbé d'Eschambault

"L'Université de Montréal, dit le nouveau docteur, veut rendre hommage en ma personne à un des groupes minoritaires les plus vaillants et les plus méritants qui soient au Canada".

Toujours historien, M. l'abbé d'Eschambault raconte la vie de la race française au Manitoba. Il conclut : "C'est cet effort de renaissance, cette longue veille et cette constante loyauté que vous avez voulu honorer, Mgr, et vous, M. le chanoine, en mon humble personne. Mon seul mérite a été celui-ci : d'être celui de bien d'autres de chez nous, d'avoir fait moi aussi ma part, d'avoir tenu moi aussi le flambeau, prêt à le passer à ceux de mon sang et de ma foi". Il termine en rendant hommage au chanoine Groulx.

On remarquait à la cérémonie : Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université, M. le chanoine Arthus Sidéau, doyen de la faculté des lettres, M. Félix Houppert, secrétaire de la même faculté, M. le chanoine Lionel Groulx, président de l'Institut d'Histoire de l'Amérique française, le R. P. E. Lemay, O.F.M., et M. le chanoine N. Coderre, de Sherbrooke.

Pensée du jour

UNE VEUVE CONSOLÉE

"Aux approches de la porte de la cité, il rencontra le convoi funéraire du fils unique d'une veuve ; et il y avait avec elle beaucoup de monde de la ville. A sa vue, le Seigneur, ému de compassion, lui dit : 'Ne pleure pas.' Il s'approcha, toucha le cercueil, les porteurs s'arrêtèrent, et il dit : 'Jeune homme, je te le dis, lève-toi.' Le mort se dressa sur son séant et se mit à parler, et il le rendit à sa mère."

LUC, VII, 12-15

APPARTEMENT A LOUER

4 pièces pour dame et demoiselle seulement. Rue Sherbrooke, coin Saint-André. Proximité 2063. Téléphone fermé après 8 hrs p.m.

ACHETEZ VOS
FLEURS ICI
La Patrie
Fleuriste

168 est, Ste-Catherine Écouter le jeudi C.N.L.P. 12 h. 25 PL 1786-1787 12 h. 30

10% d'escompte
aux communautés religieuses.

BENEDICTION DE
L'ÉCOLE D'AGRICUL-
TURE DE ST-REMI

Son Exc. Mgr Forget officiera — Banquet et discours le soir.

Dimanche après-midi, le 18 courant, à 2 h., S.E. Mgr Anas-tase Forget, évêque de St-Jean, officiera lui-même à la bénédiction solennelle de l'École d'agriculture de St-Remi de Napierville, en présence de nombreuses personnalités qui assisteront à la cérémonie.

Le même soir, à 6 h. 30, un grand banquet sera servi dans la nouvelle Centre civique de St-Remi, sous la présidence conjointe du R.P. L.-Ph. Fafard, supérieur provincial des Clercs de St-Viateur, et de M. Hercule Riendeau, député provincial de Laprairie-Napierville. Parmi les invités d'honneur qui prendront la parole à ce banquet, on mentionne MM. Laurent Barré, ministre de l'agriculture, Paul Beaulieu, ministre de l'industrie et du commerce, Omer Côté, secrétaire provincial, et J.-H. Deslisle, ministre d'État.

La nouvelle école d'agriculture de St-Remi, dont on fera l'inauguration officielle, a ouvert ses portes en décembre dernier à une cinquantaine d'élèves. Elle est sous la direction des Clercs de St-Viateur. L'immeuble de 5 étages est construit en béton armé. Entièrement à l'épreuve du feu, il mesure 50 par 60 pieds. Le coût de cet édifice s'élève à environ \$140,000, dont environ les deux tiers payés par le gouvernement du Québec.

Non seulement donne-t-on des cours d'agriculture à l'école de St-Remi, mais aussi des cours de français, d'arithmétique, d'histoire, etc., et deux classes sont consacrées aux travaux manuels complets, comprenant même la forge. On mentionne, par exemple, que les élèves de ces classes se sont déjà fabriqués eux-mêmes divers meubles de maison et des instruments d'usage courant sur la ferme. Il est facile de comprendre que St-Remi de Napierville sera le théâtre de belles fêtes, dimanche prochain, lors de l'inauguration officielle de cette école diocésaine.

Décès de Mme
Jean-Marie Pellerin

Mme Jean-Marie Pellerin, née Hubert (Cécile), est décédée le 14 avril, après une longue maladie. Elle laisse, outre son époux, le docteur Jean-Marie Pellerin, ses deux filles, Mlle Armande (Marcelle) et Madeleine, infirmière hygiéniste ; ses deux fils, le docteur Roland Pellerin, de l'Hôtel-Dieu, et Paul-Hubert Pellerin, avocat, deux belles-filles, Mme Roland Pellerin (Eva Pavé) et Mme Paul-Hubert Pellerin (Marie Sansregret) ; un gendre, Armand Pagé, avocat. Elle laisse également sa sœur, Mme Henri Coulombe (Alfreda Hubert) et son beau-frère, M. Coulombe, ses nièces, Mère Céline du Carmel, des Soeurs de Ste-Anne, Yvette Beaugrand, Ghislaine Coulombe, Jeanne, Antoinette et Thérèse Pellerin ; un neveu, Antoine Pellerin. Aussi, ses petits-enfants, Lise, Pierre et André, Luc, Jacques, Lucie et Jean-Luc Pellerin.

Ses funérailles auront lieu samedi, le 17 avril, à 8 h. 30, en l'église St-Joseph de Bordeaux. La dépouille mortelle est exposée chez sa fille, Mme Armand Pagé, 11987 boulevard Persillier.

Réunions et Conférences

AUJOURD'HUI

Université de Montréal : à 7 h. 45 p. m., dans l'amphithéâtre H4, cours publics de la faculté des sciences sociales, économiques et politiques. Professeur : M. Nicolas Tinias. Sujet : Les Balkans au carrefour de l'orient et de l'occident. (Se conférence).

Chambre de Commerce : A 12 h. 30 jeudi, au salon rose de l'hôtel Windsor, M. Benoît-Brouillette, professeur titulaire à l'École des Hautes Études commerciales, prononcera une causerie à l'issue du déjeuner de la Chambre de Commerce.

Club des Philatélistes de Westmount : exposition annuelle de philatélie, à 8 h. p.m., au Victoria Hall.

Société Royale d'Astronomie du Canada : en l'édifice de la physique — Université McGill, à 8 h. 15 p.m. Conférencier : M. Elton R. Pounder.

DEMAIN

Université de Montréal : Le comité des Étudiants étrangers présente à 8 h. 30 p.m., en la salle H404 de l'Université, la 2e conférence de M. Fernando Segadas Viana, sur le Brésil. Sujet : "Culture et civilisation brésiliennes". Pour illustrer la conférence de M. Viana, des films et des disques seront présentés au public.

Surplus financier à Ville-LaSalle

Le conseil municipal de Ville La Salle a adopté à l'unanimité, hier, le rapport financier soumis par les vérificateurs pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1947.

Ce rapport indique un surplus de \$568.34. Au début de la réunion, le secrétaire-trésorier de la ville, M. Albert Gravel, a procédé à l'assermentation du conseil, élu à la suite de l'élection municipale du 1er avril dernier.

Les échelons assermentés sont MM. Albert Stinson, B.-T. Clément, W. Larente, Albert Boivin, Lionel Bannan et Alfred Lefebvre. Le maire Anatole Leroux a été réélu pour un quatrième terme.

Au cours de la séance du conseil, Me R. Sylvestre, G.R., conseiller juridique de la ville, a été prié d'étudier le code municipal pour y trouver une clause permettant à la ville de mettre en vigueur le contrôle de la fumée, et dans la négative, de rédiger un règlement à cet effet.

"Le parti libéral a conduit
le pays au chaos" (M. Sabourin)

Les libéraux veulent se maintenir au pouvoir à tout prix, dit le chef provincial du parti progressiste-conservateur, à Laprairie

(Par Guy LEMAY)

Laprairie, 15. — "Il n'y a plus de principes dans la politique libérale actuelle. Le parti libéral est un parti corrompu qui s'est aliéné sur la mauvaise voie et qui a conduit la province et le pays au chaos dans lequel nous nous débattons présentement", a déclaré hier soir Me Ivan Sabourin, C.R., chef du parti progressiste-conservateur de la province de Québec, à l'issue d'un dîner-causerie qui avait lieu à l'hôtel Boulevard, à Laprairie.

"L'objectif des chefs du parti libéral actuel est de se maintenir au pouvoir à tout prix, et tous leurs efforts ont été dirigés dans ce sens", a ajouté M. Sabourin.

Le leader conservateur a soutenu que le parti libéral a dévié de sa voie, au cours des 25 années qu'il a dirigé les destinées de notre pays et de notre province. Le parti libéral n'a plus de programme, a continué M. Sabourin, et son libéralisme est un libéralisme coupable, qui vise le communisme et le fascisme.

L'orateur a fait un rapide inventaire de nos valeurs et a déclaré qu'après 25 années de régime libéral, au début de la quatrième année d'après-guerre, nous nous trouvons la nation qui a le moins reculé et que nous sommes assujettis à un joug qui nous étrangle.

M. Sabourin a parlé de la "crise rigide" du beurre. Le chef conservateur a soutenu que le gouvernement est en train de monter une mise en scène tragique et habile pour tenter de justifier la vente de l'oléomargarine.

Au sujet de la succession de M. King à la tête du parti libéral, M. Sabourin a soutenu qu'apparemment cette succession n'intéresse personne. On peut le constater, a-t-il dit, par le peu d'enthousiasme qui règne parmi les successeurs éventuels.

Réorganisation du parti
conservateur

M. Sabourin a dit aussi que depuis deux ans, le parti progressiste-conservateur a réorganisé ses cadres. "Et c'est sur la jeunesse que nous fondons nos plus grands espoirs", a-t-il ajouté. Le parti conservateur a raison de s'enorgueillir, aujourd'hui, a continué le chef provin-

cial, parce qu'il a son histoire. Nous avons peut-être commis des erreurs, mais personne n'est à l'abri de l'erreur. Ceux qui ont commis des fautes, ont payé cher leurs erreurs. Aujourd'hui, le parti conservateur a été rajeuni, et c'est le devoir de tous de l'appuyer, parce que ce parti a un programme et des hommes.

M. Jos. Primeau

M. Joseph Primeau, publiciste de Valleyfield, a déclaré dans une causerie, que les intérêts du Canada doivent passer avant ceux des autres pays. Il a ajouté que nous n'aurons une politique vraiment canadienne, que lorsque M. John Bracken, chef national du parti conservateur, aura les rênes du pouvoir.

Parlant du pacte confédératif, M. Primeau a déclaré que le gouvernement fédéral existe parce qu'il y a des provinces, choses que l'on semble oublier trop facilement à Ottawa, a-t-il dit. C'est dans le cadre de l'autonomie que le Canada a prospéré, et cette politique doit continuer.

La soirée était sous les auspices de l'Association de la jeunesse progressiste-conservatrice du district de Montréal. Me Bernard Lefebvre, avocat de Laprairie, agissait comme maître de cérémonie. M. Jean-Louis Bolduc a présenté M. Primeau, tandis que Me Ivan Sabourin était présenté par M. Marcel Beauregard, publiciste et journaliste.

A la table d'honneur, on remarquait, outre les personnes déjà mentionnées, le maire Patrick McGee, de la ville de Laprairie, le maire Georges-Henri Brossard, de la paroisse de Laprairie, MM. Emile Morin et Roméo Cédilot, respectivement maires de Delson et de St-Mathieu, ainsi que plusieurs autres.

L'heure avancée

Toutes les cités et villes, et un grand nombre de villages de notre province, ont annoncé récemment qu'ils adopteraient l'heure d'été, ou heure avancée, durant la prochaine saison. Cette mesure prendra effet le 25 avril prochain, à minuit, pour se terminer le 26 septembre, à minuit également.

L'heure d'été est particulièrement avantageuse dans les endroits de villégiature et les régions de tourisme.

Elections le 10 mai
à Montréal-Nord

Les citoyens de Montréal-Nord iront aux urnes le 10 mai prochain. Ils auront à se choisir un nouveau conseil municipal. La mise en candidature aura lieu le 3 mai en la salle de l'hôtel de ville.

Le maire sortant de charge est M. Archambault Dési. Un autre candidat briguera les suffrages à la mairie. Il s'agit de M. Elcer Dolan, directeur de la Chambre de Commerce de Montréal-Nord, et directeur de l'Association athlétique Sainte-Gréde.

Accusé de meurtre

John Sparling, 42 ans, a comparu hier devant le juge G.-E. Guérin sous l'accusation d'avoir tué sa belle-sœur, Mme Joseph Sparling, 27 ans, qui a été tirée à bout portant dans son domicile, au numéro 5687, 6e Avenue, Rosemont, le 5 décembre dernier.

Le mari de la victime était absent du logis lorsque le drame s'est déroulé. L'accusé subira son enquête préliminaire le 25 avril prochain.

LES MEDECINS RECOMMANDENT NOS
**BANDES
HERNIAIRES**.....

Une spécialité de la
**PHARMACIE
MONTREAL**
Charles Duquette, propriétaire

La plus grande pharmacie de détail au monde.

Portez la bande qui convient à votre maladie. Nous avons un assortiment complet de bandes herniaires, bandes médicales, bas élastiques, supports, vestes en chambre ou en flanelle rouge pour ceux qui souffrent de bronchite. Essayez à domicile en dans nos salons privés sans frais additionnels. Experts et experts à votre service suivant selon l'ordonnance de votre médecin.

HA.7251

AVIS

"Loi relative à la question des tramways de Montréal"

12 George VI, 1948, chapitre 50

Avis est par les présentes donné que la première séance du Tribunal d'arbitrage constitué par la loi ci-dessus aura lieu le mardi 27 avril 1948 prochain, à 10.30 de la matinée, au Palais de Justice, chambre 24, 155 est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec.

Le secrétaire :
YVON CLERMONT

Nouveau Palais de Justice,
150 est, rue Notre-Dame,
Chambre 324 — PL. 3811,
Montréal.

Au service des
• PROPRIETAIRES
• ENTREPRENEURS
• COMMUNAUTES

BEN BELAND
Accessoires électriques en gros

7152 boul. SAINT-LAURENT Tél.: TA. 6356

UN CHOIX INCOMPARABLE
DES PLUS MAGNIQUES
FOURRURES PRINTANIÈRES

Chez DESJARDINS

VISON

★ Vison Canadien
★ Vison Kohinoor
★ Vison Blue Frost

Notre assortiment de ces parures d'une beauté merveilleuse est d'un intérêt exceptionnel. Vous ne sauriez choisir rien de mieux pour ajouter le sceau de la perfection à votre chic printanier.

★ AUTRES PARURES:
Martre Baum
Renard Argenté
Ecurieil Teint Brun
Martre Baie d'Hudson

★ BOLÉROS
Renard Bleu
Renard Argenté
Renard Bleu Perle
Renard Platine Naturel
Ecurieil Teint Brun
Ecurieil Teint Platine
Ecurieil Gris de Russie
Cherreau Gris Naturel

★ MANTEAUX DE PRINTEMPS
Superbes modèles exclusifs, le dernier cri de la nouvelle vague. Avec de riches collets de fourrure, pour celles qui le préfèrent.

Facilité de Paiement
Si Désiré.

FRANÇOIS DESJARDINS, président
DESJARDINS
Chas. Desjardins & Co. Limitée
1170 rue SAINT-ENIC

MAISON ESSENTIELLEMENT CANADIENNE-FRANÇAISE

M. Duplessis parlera à Montréal le 17 mai

La date des élections provinciales serait annoncée par le premier ministre à ce dîner-causerie

Le premier ministre de la province de Québec, M. Maurice Duplessis, sera le conférencier d'honneur, au prochain et dernier dîner-causerie de la Jeunesse de l'Union Nationale du district de Montréal, qui aura lieu le 17 mai, en l'hôtel Mont-Royal.

On croit, dans certains milieux politiques, que M. Duplessis annoncerait cette nouvelle de Québec, lors du dîner qui lui sera offert le 21 avril prochain, au Château Frontenac, à l'occasion de la fête organisée en son honneur. Mais on croit maintenant que le premier ministre gardera cette importante nouvelle pour Montréal.

Le sergent Pierre Dubuc suspendu de ses fonctions

M. John Benoit a succombé à l'hôpital hier après avoir été frappé par le policier provincial, au cours d'une altercation survenue à 5 heures hier matin dans un club de nuit

Le sergent Pierre Dubuc, de la police provinciale, a été suspendu de ses fonctions hier, tandis que l'escouade des homicides de la Sûreté municipale enquêtait sur la mort de M. John Benoit, 32 ans, 2287 avenue Oxford, qui aurait perdu la vie après avoir été frappé par le sergent Dubuc, au cours d'une altercation dans le club de nuit "La Bohème", 1418 rue Guy. L'incident se serait produit à 5 heures, hier matin. M. Benoit a succombé quelques minutes plus tard.

Selon le Dr Jean-Marie Roussel, médecin légiste, la mort de M. Benoit aurait été causée par une hémorragie cérébrale. La querelle aurait débuté vers 5 heures, hier matin. L'assistant

M. Abbott s'en prend aux ligues de consommateurs

Il les accuse de mousser la propagande communiste et déclare qu'on ne les recevra plus, à Ottawa

M. D.-C. Abbott, ministre fédéral des Finances, a annoncé aux Communes, hier après-midi, que ses collègues et lui-même avaient décidé de ne plus recevoir les délégations qu'organisent à tout moment la *Housewife Consumers League* et autres associations du même genre, et qu'elles envoient à Ottawa pour y faire le plus de tapage possible au sujet de l'augmentation du coût de la vie. Il a déclaré en être venu à la conclusion que "l'objectif principal de ces délégations était d'alimenter la propagande communiste". Cette déclaration de M. Abbott a été ponctuée de chaleureux applaudissements. Seuls les écologistes se sont tenus cois.

M. Abbott a toutefois tenu à faire remarquer que nombre de membres de ces associations ne sont nullement communistes, qu'on abuse de leur bonne foi.

La Canadian Association of Consumers. Alors même que le ministre parlait, la Canadian Association of Consumers ouvrait une campagne de publicité destinée à faire savoir qu'elle se dissociait

4,000 tonnes de pièces de rechange d'automobiles

C'est à la tonne que l'on offre en vente des parties composantes d'automobiles. En effet, la Corporation des biens de guerre dispose de 40,000 tonnes, approximativement, de toutes sortes de pièces de parties d'automobiles entrées sous trois endroits suivants: dépôt de magasins militaires à Longue-Pointe, Montréal; entrepôt No 16 de la Corporation des biens de guerre à Ajax, Ont.; à l'emplacement de la compagnie Ford du Canada, Langley, à Windsor, Ont.

Comme l'on anticipait une grande demande de parties de rechange de pièces d'automobiles pour les dizaines de milliers de véhicules-moteurs au cours de la dernière guerre, on alloua de fortes commandes aux manufacturiers. Lors de la fin des hostilités, les manufacturiers canadiens avaient fait la livraison de plusieurs milliers de pièces pour tous les genres de véhicules-moteurs. Cette réserve nécessaire aux forces canadiennes a été déclarée en surplus à la Corporation des biens de guerre qui les offre en un seul lot.

L'offre est faite par la division des ventes spéciales de la Corporation des biens de guerre à Ottawa.

Les véhicules militaires déclarés en surplus après les hostilités furent vendus à différents gouvernements et des milliers furent vendus au Canada même principalement aux fermiers. Les parties composantes de véhicules-moteurs dont il est question plus haut ont été fabriquées pour remplacer celles qui devenaient défectueuses lors de l'emploi de ces camions, automobiles, voitures de gare et autres.

A l'hôtel de ville Journée fort active

L'affaire Plante occupe la vedette

A l'hôtel de ville, on commence une journée fort active. Trois choses sont surtout au programme: l'affaire Plante-Langlois, la réunion du comité échevinal sur le logement dans la soirée et, à la fin de l'après-midi, la réception officielle offerte par la ville de Montréal aux visiteurs du Saguenay.

Dès 11 h., ce matin, le Comité exécutif commençait une séance de prime importance; il se réunissait pour étudier le volumineux dossier soumis par Me Pacifique Plante, avant-hier, et prendre une décision sur le cas. Cette décision sera-t-elle prise rapidement? L'affaire connaîtra-t-elle un dénouement aujourd'hui? Il est très probable de risquer une réponse catégorique au moment où nous écrivons cette nouvelle.

Les commissaires de l'Exécutif ont, chacun pour leur compte, déjà examiné la documentation Plante, mais il s'agit maintenant d'en faire l'étude en commun, et en vue d'un jugement définitif à porter.

On sait que le mémoire Plante est formé de quelque 500 pages, mais la majeure partie du document est constituée d'annexes comprenant des reproductions d'articles de journaux, des photographies, des statistiques, concernant la moralité à Montréal.

Le vif succès de cette exposition

L'exposition des produits canadiens se termine ce soir, à l'hôtel Mont-Royal

L'exposition des produits canadiens, qui sera clôturée ce soir à l'hôtel Mont-Royal, aura connu un très vif succès. Le *Northmount Lions Club*, dont les membres se sont dévoués à organiser l'exposition, aura l'honneur d'avoir su monter quelque chose de fort intéressant.

Rappelons que tous les profits de l'exposition iront à la construction d'un centre de récréation pour les jeunes.

On aura certainement vu des expositions de plus grande envergure, mais celle-ci possède un cachet spécial dont les nombreux visiteurs ont été charmés: c'est qu'il s'agit de mettre en valeur des produits fabriqués chez nous.

Et vraiment, c'est dans des occasions comme celles-ci que l'on se rend compte combien notre industrie marche à pas de géant. Dans cet ordre d'idées, les organisateurs ont eu l'heureuse inspiration de faire une large part aux écoles d'arts et métiers, qui représentent le travail et l'espoir de notre jeunesse.

Notons, parmi les produits en exposition, un projecteur sonore 16 mm, entièrement fabriqué au Canada; une excellente pâte à jambon, de la maison J.-René Guimel, Ltd.; un magnifique assortiment d'ustensiles en aluminium "Queen Ann"; les derniers modèles des balayuses électriques "Hoover"; etc., etc.

Messieurs et dames passeront à l'exposition une heure fort agréable.

Signature d'un contrat de travail

Le ministre du travail, M. Humphrey Mitchell, annonce que la compagnie "Ottawa Electric Railway" et la division 279 de "Amalgamated Association of Street, Electric Railway and Motor Coach Employees of America", qui représente les employés de la compagnie, se sont entendus sur les salaires et conditions de travail, avec l'aide du ministre fédéral du travail.

En vertu du contrat qu'ont signé les parties, les employés recevront un boni de vie chère de huit cents l'heure, rétroactif au 1er janvier 1948; et à dater du 1er avril ils recevront un boni de vie chère total de dix cents l'heure.

Toutes les autres conditions de travail du contrat de 1947, qui était demeuré en vigueur par consentement mutuel au cours des pourparlers, ne subissent aucun changement.

Le nouveau contrat réglera les conditions d'emploi de quelque 800 employés de la compagnie jusqu'à la mi-août, alors que la compagnie cessera d'exploiter le réseau de transport, vu que la ville d'Ottawa en a fait l'acquisition.

L'union avait demandé aussi, entre autres choses, qu'on institue un projet de retraite par limite d'âge, des congés payés additionnels, la boutique syndicale, des changements dans le projet d'assurance et une augmentation des prestations de maladie.

Mort de M. A. Boulizon

Nous apprenons le décès survenu à Nevers (France) de M. Antoine Boulizon.

Le défunt, qui avait été durant de longues années la Faisance d'Art de Nevers, était âgé de 99 ans. Il était le père de M. Guy Boulizon, professeur au Collège Stanislas, de Montréal.

Trente morts dans un désastre aérien

Un avion "Constellation" s'écrase et prend feu à l'aéroport de Shannon, en Irlande — Le pilote Hector Leblanc, des Trois-Rivières, est au nombre des victimes — Un seul survivant

TROIS-RIVIERES, 15. (DNC) — Le major Hector Leblanc, ancien élève du Séminaire Saint-Joseph des Trois-Rivières, est du nombre des trente morts de la tragédie de l'aéroport de Shannon, en Irlande. Il était pilote du gros appareil CONSTELLATION, qui a explosé au moment de l'atterrissage.

Leblanc, qui est de Salem, Mass., et de New-York, était finissant du Séminaire des Trois-Rivières en 1938. Il a épousé par la suite Jeanne d'Arc Montplaisir, du Cap de la Madeleine, laquelle lui survit.

Le défunt était âgé de vingt-neuf ans. Sa mort plonge dans le deuil une famille très avantagée connue dans notre région, outre son épouse, sa belle-mère, Mme veuve Napoléon Montplaisir, du Cap de la Madeleine; ses beaux-frères et belles-sœurs, René Montplaisir, du Cap; Roland, de Saint-Jérôme; Roger, du Cap; Marcel, de La Tuque; Thérèse, Pierrette et André du Cap.

AEROPORT DE SHANNON, Irlande, 15 (AP) — "L'Empereur des cieux", un avion Constellation de la Pan American World Airways, s'est écrasé et a pris feu, de bonne heure ici ce matin, en effectuant un atterrissage. Trente personnes ont perdu la vie dans ce désastre aérien, dont 19 Américains.

M. Marc Worts, 38 ans, de Burbank, Californie, est le seul survivant. Il a déclaré que la violence du choc l'a précipité hors de la cabine de l'avion. M. Worts est le gérant de la compagnie Lockheed Aviation Corporation, à la base de Shannon. On ne connaît pas encore la cause de cette tragédie. Il y avait 21 passagers et 10 membres d'équipage dans l'appareil, lorsqu'il s'est écrasé et a pris feu. Parmi les passagers morts, on signale le nom de M. George D. Henderson, un diplomate américain récemment transféré à Dhahran, Arabie saoudite.

A L'EXPOSITION DES PRODUITS CANADIENS



Un des stands les plus remarquables de l'exposition des produits canadiens, à l'hôtel Mont-Royal, est celui de l'Ecole d'horlogerie (du gouvernement provincial). On y exhibe en particulier une machine ultra-sensible qui enregistre automatiquement les défauts d'une montre et accomplit en 30 secondes le travail qui prend ordinairement 24 heures. Sur cette photo, on voit le directeur de cette école, M. Philippe Thérèse (au centre) en train de donner quelques explications au représentant du "Devoir". A gauche, se trouve M. Robert Chapdelaine, un élève de l'école. — (Photo Dénarie, Office provincial de publicité).

Bureaux splendides de Holland-America Line

Ils ont été inaugurés hier soir à l'hôtel Laurentien

Les nouveaux bureaux de la "Holland-America Line", situés à la mezzanine de l'hôtel "Laurentien", ont été brillamment inaugurés hier soir en présence d'un grand nombre d'invités.

Cette cérémonie coïncide avec le 75e anniversaire de la fondation de cette importante compagnie de transport maritime (le 18 avril 1873).

On rappelle qu'à cette époque la compagnie ne possédait que deux navires jaugeant 1,084 tonnes chacun. Aujourd'hui, elle compte 226,850 tonnes et dont le plus important est le "New Amsterdam" (36,667 tonnes).

La "Holland-America Line" sert d'agent du gouvernement hollandais en ce qui concerne le transport au Canada de 10,000 immigrants des Pays-Bas. Ceux-ci doivent arriver sur nos bords dans le cours de l'année et le premier contingent a été débarqué à Halifax récemment. On précise que ces arrivées se poursuivront à Québec au rythme de deux par mois, et qu'elles auront lieu jusqu'à la fin de septembre.

A la réception d'hier, MM. F. R. Wiersma et C. M. De Jong, de New-York, ainsi que MM. Watson A. Fournier et Gerald J. McCarthy, de Montréal, représentaient la compagnie et recevaient personnellement les invités.

Parmi ceux-ci, on remarquait la présence du maire Camille Houde et d'un grand nombre de financiers, d'industriels, de commerçants et de représentants des compagnies maritimes à Montréal.

Elections au syndicat des journalistes

Délégues aux corps supérieurs auxquels le syndicat est affilié

Le Syndicat des journalistes de Montréal a tenu mercredi après-midi de cette semaine, à l'Ecole centrale des arts et métiers, sa première réunion générale depuis son incorporation, en février dernier. L'assemblée, présidée par M. Roger Champoux, président du Syndicat, a élu ses délégués aux corps supérieurs auxquels le Syndicat est affilié.

Voici le résultat de ces élections: M. Maurice Morin, délégué au prochain congrès de la Fédération des métiers de l'imprimerie, les 25, 26 et 27 juin prochains; MM. Fernand Simard, Ovide Lefebvre et Jean-Pierre Houle, délégués au Conseil central des Syndicats nationaux de Montréal; MM. Maurice Morin, Jean Marion, François Zalloni, Pierre-Paul Laforest, Dollard Morin, Alphonse Campeau et Fernand Ouellette, délégués au conseil syndical des Métiers alliés de l'imprimerie. Le président du Syndicat est délégué ex officio aux deux derniers organismes.

L'assemblée générale a aussi procédé à l'élection de trois vérificateurs. Ce sont: M. Dostaler O'Leary, Paul Asselin et Guy Lemay.

Mgr Antoninetti Le Pape, père de l'humanité

Discours du délégué apostolique au banquet qui a suivi le sacre de Son Exc. Mgr E. Jetté, à Joliette

Au banquet qui a suivi le sacre de Son Exc. Mgr Edouard Jetté, auxiliaire de Joliette, hier, Son Exc. Mgr Antoninetti, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve, a lumineusement défini le rôle du Pape dans le monde actuel.

"Tous les hommes de bonne volonté, dit-il, jettent leurs regards vers le Vatican en cette heure historique. Jamais peut-être la parole du Pape n'a été écoutée et acclamée avec plus d'avidité, jamais elle n'a eu plus de retentissement dans le monde. Même ceux qui ne reconnaissent pas le Pape et sa mission universelle sont obligés d'admettre que sa parole est la seule qui s'élève au-dessus des compétitions humaines, des puissances ardeurs de l'esprit et le rayonnement d'une influence incomparable."

* Mise en garde

Mgr Antoninetti met en garde contre toute "annexion" du Pape. "Il faut rappeler, dit-il, que les paroles du Pape doivent servir seulement la cause de la vérité, de la charité et de la justice, et qu'elles ne doivent pas être exploitées au service de certaines théories et idéologies, car le Pape n'est pas le chef d'une orientation politique, mais il est le père de l'humanité, le gardien des droits des peuples, le chef vigilant de la charité, l'apôtre de la vraie paix."

Hommage aux catholiques du Canada

"Les catholiques du Canada, affirme Mgr Antoninetti, sous la direction de leurs chefs vénérés, n'ont jamais été dépassés dans la profession et la pratique de leur foi. Le Pape, aussi, c'est avec une bien profonde joie que le désir vous exprimer la paternelle reconnaissance de Sa Sainteté."

Les fidèles du Canada unissent dans leur affection le Pape et évêques. "Dans la cérémonie d'aujourd'hui, j'ai vu encore une fois le triomphe et la gloire de l'Épiscopat. Et cette vision, bien que simple, d'un peuple avec ses autorités religieuses et civiles rendant hommage à l'auguste dignité du nouvel évêque nous parle de la force et de la vitalité de la Sainte Eglise dans cette chère province de Québec."

Mgr Antoninetti évoque la patrie d'origine de saint Joseph, dont "chaque évêque est un fidèle exemplaire". Il dresse un parallèle entre le Joseph de l'Ancien Testament et l'évêque catholique. Ce dernier, comme l'intendant du roi Pharaon, est "étalé sur tous les pays", il a reçu l'honneur des insignes de la dignité royale, il doit pourvoir au royaume, être l'intermédiaire entre le roi et le peuple.

Le délégué apostolique termine en rendant hommage au nouvel évêque.

Reunion des horticulteurs

M. J.-O. Asselin réélu président de la Fédération des sociétés horticoles québécoises — Le concours annuel des boîtes à fleurs à Montréal — Une exposition florale annuelle

Hier soir, à eu lieu la septième réunion annuelle de la Fédération horticole du Québec. Le banquet qui l'accompagnait devait avoir lieu au Club Canadien, mais l'incendie déclaré à cet endroit a forcé les horticulteurs à chercher refuge chez les Chevaliers de Colomb.

M. J.-O. Asselin présidait la réunion et on l'a réélu à la présidence pour la 8e année consecutive. Les autres officiers élus sont: MM. W.-H. Perron, 1er vice-président; Henry Teuscher, 2e vice-président; Paul-Emile Gagnon, secrétaire; Gedric C. Hobbs, trésorier; Ed. Gervais, concourant; Carl Luck, J.-O. Sénécal, Jacques Rousseau, J. A. C. Bultheel, B. R. Mizener et A. W. Stinson, directeurs.

Dans son allocution présidentielle, M. Asselin s'est plu à constater le grand intérêt que suscitent dans le public les sociétés horticoles.

Il les félicite du beau travail qu'elles accomplissent pour l'embellissement de notre province.

Au cours de l'automne, la Fédération horticole a organisé une visite générale des sociétés horticoles du Québec.

Le nombre des membres augmente continuellement, se plaie à signaler M. Asselin, et ces sociétés, inactives durant la guerre, reprennent vie.

M. Asselin appelle sur les concours annuels de boîtes à fleurs sous la direction du Jardin botanique, et cela depuis cinq années. La ville de Montréal a voté une somme d'argent pour distribution en prix; c'est la première ville à faire ce geste.

M. Asselin compte que l'on pourra réaliser bientôt le vœu ardent de la Fédération horticole, celui de tenir une exposition florale annuelle. Il félicite les officiers et les membres des sociétés horticoles pour leur beau travail et les encourage à accroître leur dévouement, si possible, afin que les maisons fleuries soient mieux fleuries, de façon que notre ville offre l'aspect d'un grand jardin.

"Trop bref séjour" en Amérique

Interrogé ce matin par un représentant du Devoir, à son arrivée dans notre ville, le R. P. Léon Merklein, rédacteur en chef de la *Croix* de Paris, a déclaré qu'un programme très chargé le rappelait tout de suite en France et qu'il faisait actuellement en Amérique un "trop bref séjour".

"A peine ai-je passé une semaine en Nouvelle-Angleterre, trois jours à Québec, et me voici à Montréal pour aussi peu de temps. Des questions pressantes me rappellent en France et je dois me rembarquer."

C'est la première fois que le rédacteur de la *Croix* voyageait sur notre continent, ayant dû décommander en 1939 un voyage qu'il se préparait à entreprendre quand la guerre fut déclarée. Le P. Merklein était accompagné ce matin de M. René Berteaux, directeur administratif de la *Bonne Presse*.

L'éminent journaliste prononcera ce soir, à la salle Saint-Stanislas, une conférence sur la presse catholique à travers le monde. Il sera présenté par M. André Laurendeau et remercié par Mgr Laurent Morin, vicaire général du diocèse de Montréal.

Au Club Canadien Dommages de \$100,000 causés par le feu

Deux personnes ont reçu des blessures

Un incendie, qui a causé des dommages pour \$100,000, a ravagé, hier après-midi, le Club Canadien, situé au no 438 est, rue Sherbrooke. Le feu a été découvert vers quatre heures hier après-midi, et la première alerte fut sonnée immédiatement. On a dû envoyer de l'aide aux pompiers, sans toutefois qu'il fut nécessaire de sonner une deuxième alarme. Le directeur intérimaire Anselme Filion a dirigé le travail des pompiers de sept casernes qui se sont rendus sur les lieux. Ils ont dû travailler pendant plus de deux heures avant de pouvoir maîtriser les flammes.

L'incendie a pris naissance dans le vestiaire au premier étage, et s'est rapidement propagé à l'arrière et au second étage de l'édifice qui en comprend quatre.

Deux personnes ont été blessées. Il s'agit de MM. G. Daigneault, 38 ans, concierge, domicilié au no 1185 rue Champlain, et Albert Bédard, 21 ans, 1659 rue St-Denis. Le premier a eu les mains et les bras brûlés tandis que le second a eu le bras gauche brûlé. Après avoir reçu les premiers soins, ils ont pu regagner leur domicile.

Les autorités de l'établissement venaient justement de terminer les réparations au club.

Le beurre Deux Montréalais disent "en avoir profité"

MM. Soulière et Baron ont réalisé des profits intéressants, à la suppression du rationnement — Au Comité des prix

Ottawa, 15 (C.P.) — Le Comité parlementaire des prix a centré son attention sur la spéculation sur le beurre, hier, et questionné deux témoins qui ont admis en avoir profité.

Tous deux n'ont réalisé que des profits relativement peu considérables. M. Joseph Soulière, de Montréal, a déclaré avoir acheté 24,860 livres de beurre en juillet 1947, au prix de 51¢ cts la livre, pour les vendre, le 15 août de la même année, à 54¢ cts, réalisant ainsi un profit de \$807 et 17 cts.

Se présentant comme un agent d'assurance, il déclara: "J'ai pensé qu'avec la suppression du rationnement c'était un bon achat."

"Une chance de faire quelque argent?" demande M. Fabio Monnet, vice-président du Comité "Absolument", répliqua M. Soulière.

M. Moe Baron, gérant d'une compagnie montrealaise, a déclaré avoir acheté 27,664 livres de beurre à son propre compte le 11 septembre 1947, et les avoir

vendues le 11 décembre de la même année. Prix d'achat: 60¢ cts. Prix de vente: 65¢ cts. Le 12 novembre, il a acheté 28,224 autres livres de beurre pour les vendre le 26 du même mois au prix de 62¢ cts. Son profit fut de 24¢ cts la livre (\$835) dans cette dernière transaction.

Quand on lui demanda pourquoi il avait acheté ces livres de beurre, M. Baron répondit: "Dans l'espoir de faire un peu d'argent."

M. R. H. Winter lui demanda s'il savait qu'un ordre en conseil stipule que personne ne peut acheter ou retenir des denrées en plus grande quantité qu'il n'est nécessaire pour fins commerciales ou domestiques. M. Baron répondit par la négative.

Après avoir vu M. Jules Lambert, agent de vente à Montréal de la *Manitoba Dairy and Poultry Cooperative* et de la *Saskatchewan Dairy Cooperative*, a nié s'être servi de livres de beurre comme primes à l'achat de volailles.

Une collision fait 28 victimes

Kremlin, Oklahoma, 15 (A.P.) — Un convoi de voyageurs du chemin de fer Rock Island, le "Texas Rocket", a déraillé près de Kremlin, dans l'Oklahoma, et plongé dans un train de messageries. Deux ou trois personnes ont perdu la vie; mais les débris qu'on en a retirés étaient si calcinés qu'il a été impossible de certifier s'il s'agit de deux individus plutôt que de trois ou de quel sexe ils sont. 26 autres voyageurs ont aussi dû être transportés à l'hôpital.

Le mécanicien a expliqué qu'à cause d'un retard d'un quart d'heure il avait porté de 60 à 78 milles la vitesse à laquelle il traversait ordinairement sans arrêter la gare d'endroit. A une croisée de chemins, un camion lourd s'est enfoncé dans un des wagons de passagers, projetant le convoi tout entier sur le rail voisin, dans une chaîne de fourgons de messageries.

Rixes à l'usine Woods, de Hull

Hull, 15 (C.P.) — Un inspecteur de police a déclaré aujourd'hui qu'on établira un cordon de policiers autour de la manufacture Woods pour prévenir d'autres désordres. On sait qu'il y a eu, actuellement, à cette manufacture.

Au moins six personnes ont été blessées dans deux manifestations violentes, hier, dont l'inspecteur de police J.-Maxime Lavigne. Une jeune femme est accusée de voies de fait graves sur la personne d'une autre femme.

La grève a débuté le 8 avril, alors que 250 employés, membres des *Amalgamated Clothing Workers of America* (Ouvriers unis du vêtement en Amérique) (C.I.O.) sont entrés en grève

BIJOUTIER
CADEAUX
BIJOUX
MONTRES
DIAMANTS
J. Omer
1658 est, MONT-ROYAL
AMHERST 2618

Pourquoi y a-t-il des incroyants?

Le R. P. Carré au Cercle des conférences-concerts de Notre-Dame de Grâce

Avec le concours de Mlle Marie-Germaine Leblanc

Fidèle à son programme de offrir que de l'excellent, le Cercle des conférences-concerts de Notre-Dame de Grâce a donné mardi soir, à ses habitués et au nombreux public qui se pressait dans la salle paroissiale, une soirée vraiment remarquable avec une chanteuse canadienne qui mérite le nom d'artiste et un conférencier français qui porte, avec quelle élocution! — le titre d'orateur sacré.

Le programme musical, confié à Mlle Marie-Germaine Leblanc a été enlevé avec autant de brio que d'aisance. Avoir déjà un métier sûr, une voix presque parfaitement disciplinée, une bonne maîtrise de soi et être en plus agréable à entendre, ce n'est pas le cas de tous les chanteurs et chanteuses qu'on nous impose dans ces sortes de réunions, mais c'est bien celui de Mlle Leblanc. Cette jeune musicienne qui chante en quatre langues, a révélé un grand sens musical, un art des nuances qui promet beaucoup pour le développement de son beau talent.

Au piano d'accompagnement, Mlle Janine Belzile a parfaitement secondé sa compagne.

Le R. P. Carré

Présenté par Mlle Marguerite Prieur, l'éminent conférencier a été remercié par M. l'abbé Paul Lafleur, aumônier de l'Institut pédagogique et du collège Marguerite-Bougeoy.

Le prédicateur de Notre-Dame, le Père Ambroise-Marie Carré, O.P., qui portait la parole publiquement à Montréal, pour la dernière fois, a été religieusement écouté. Sa conférence a certainement creusé dans les esprits, un sillon qui laissera sa marque, non seulement pour leur information mais également pour leur éducation.

Pourquoi y a-t-il des incroyants? Tel était le titre de la conférence dont voici un résumé.

Le problème des incroyants est grave puisque c'est celui de l'athéisme dans le monde, athéisme qui évolue constamment vers le nihilisme. Selon le mot de Jean Rostand, biologiste incroyant, "c'est la destinée de l'homme que de se faire des dieux toujours de plus en plus plausibles auxquels il croira de moins en moins."

Formes négatives, de l'incroyance, formes positives de l'incroyance et témoignage des chrétiens constituent les trois points principaux étudiés par le conférencier.

Les réactions du monde contemporain semblent s'adresser à Dieu, au Christ, à l'Eglise.

La conscience contemporaine est prise d'anxiété devant le dramatique problème des deuils, des souffrances, des obscurités, des larmes qui ébranlent tant de pays. On demande à Dieu comment un tel désordre peut être compatible avec un principe d'ordre? Au XIXe siècle, Nietzsche a déclaré la mort de Dieu. Le XXe a encore aggravé cette position. On parle de Dieu avec une certaine ironie. Ainsi de cet académicien qui déclarait un jour: "Le monde me semblerait plus explicable si c'était le diable et non Dieu qui l'eût créé." Ainsi en est-il de bien d'autres écrivains. L'opposition à Dieu se répand de plus en plus dans un siècle qui recherche surtout la libération de l'instinct; on s'oppose encore à Dieu révélateur à cause des exigences morales qu'il impose. On refuse la notion de péché que l'on cherche à remplacer par d'autres critères moraux.

L'opposition au Christ n'est cependant pas aussi catégorique à l'égard du Seigneur à cause du problème historique qu'il représente. Bien des incroyants ont refusé la personnalité divine de Jésus tout en professant le plus grand respect pour sa personnalité humaine. Et pour bon nombre de chrétiens et d'étudiants, le Christ est une des personnalités de Dieu mais pas le Dieu. Homme que nous adorons. Ces oppositions, plus ou moins avouées dans plusieurs pays, sont le propre du courant qui traverse le monde et marque la mentalité contemporaine. La conscience contemporaine également n'aime pas qu'on lui impose un credo tout fait, une morale précise. On demande: Pourquoi l'Eglise est-elle à monopoliser le

minutes de délai.

— Le temps d'envelopper cette pèlerine. Vous pourriez en attendant, prévenir votre mère qui demeure avec vous, je crois?

— Je tiens à éviter une scène douloureuse. Jean, la Providence t'a envoyé ici, tu leur expliques... Quoique ce soit bien inutile, tu diras à ma mère et à Myriam que je suis innocent du crime dont on m'accuse... Ceci, je dois l'affirmer solennellement, l'honneur de ma sœur n'est pas en jeu.

— Dominique!

— Au revoir... ou adieu... Je te les confie!

Quel pénible devoir allait remplir Jean! Et cependant, il fallait que Mme Bienaimé et Myriam soient mises au courant de la situation.

— Mais cet inspecteur est fou!

— Hélas! la fatalité a rassem-



Ces deux jolies Ukrainiennes sont prêtes pour célébrer leur jour de Pâques, qui selon les coutumes de leur pays tombe le 2 mai. Des oeufs peints de vives couleurs sont échangés ce jour-là, et le dimanche précédent est surnommé le dimanche des chatons. (Pussywillow Sunday).

Les robes canadiennes populaires à Londres

MAIS LES IMPORTATIONS SONT SEVEREMENT LIMITEES — LE PRESIDENT DES M.L.F. DE RETOUR DE LONDRES

Les costumes et robes de confection canadienne sont très recherchés par les femmes de Grande-Bretagne, mais aussi très difficiles à obtenir à cause d'un austère programme d'importation.

Cette déclaration vient d'être faite par M. J.-A. Klein, O.B.E., président des Montreal Fashion Industries, récemment revenu d'un voyage d'affaires en Europe.

Les importations britanniques de confection canadienne pour dames, a-t-il remarqué, au déjeuner offert aux membres féminins de la presse montrealaise par sa compagnie, sont réduites à 20% de la moyenne qu'elles ont connue en 1936-39.

Le rôle du prêtre est de leur aider à être dédies à leur part de lumière. Newman a mis cinq années à accomplir une démarche qui nous semble si facile. Si l'on tient compte, qu'il n'y a que 65 pour cent de la population parisienne qui sont baptisés, il y aura certainement dans l'avenir beaucoup de baptêmes d'adultes.

Les chrétiens ne doivent pas et ne peuvent pas traiter à la légère ce problème de l'incroyance ou positive ou négative; les attitudes sociales et spirituelles des croyants ont une influence incalculable. La meilleure, la seule manière de répondre efficacement aux objections, aux oppositions des incroyants, c'est de présenter le vrai visage du christianisme lié à Dieu, au Christ, à l'Eglise. D'abord une attitude d'adoration envers Dieu, attitude qui ne répète pas le capital chrétien des vérités révélées, des articles de foi, des richesses des sacrements. Ayons l'ambition de profiter des maintes de tout le capital et du trésor en acceptant la loi de Dieu. L'Eglise est vivante, mais nous, est-ce que nous sommes vivants? Ne risquons-nous pas de vivre sur un acquis seulement, dans une fausse impression de sécurité?

Le témoignage des chrétiens au milieu des camps opposés doit se faire sur deux plans: celui du foyer et celui du travail. Montrer ce que la grâce peut faire d'un homme. C'est l'amour du Christ qui nous rendra capable d'offrir aux incroyants la réponse, le témoignage du christianisme tout entier avec le dépouillement de soi-même dans l'ardeur d'une foi vive. Nietzsche disait encore: "Je croisais plus à votre Saviour si vous aviez l'air un peu plus sauvé." Eh! bien, les incroyants ne pourront pas résister à une autre apparition du Christ dans le monde si les chrétiens savent porter sur leur visage et dans leur vie, un reflet de l'éternité, de la sérénité de Dieu; si nous avons sur nos visages quelque chose du pauvre amour que nous portons à Dieu, au Christ et à l'Eglise.

G. B.



Les manteaux quadrillés sont nombreux cette année. Ils font très sport naturellement et ne doivent être choisis que si vous êtes assez grande et mince.

CARNET MONDAIN

DEPLACEMENTS

M. et Mme Yvon Blanchard, accompagnés de Mlle Thérèse Cauvier, étudiants canadiens qui étaient à Rome depuis deux semaines, sont partis pour Paris après avoir eu une audience avec Sa Sainteté le Pape Pie XII.

M. Paul Péladau, des Editions Variétés de Montréal, qui voyage actuellement en Europe, passera quelques jours à Genève, en Suisse, en fin de semaine.

75e ANNIVERSAIRE DE POLYTECHNIQUE

Parmi les personnes qui assisteront au bal du 75e anniversaire de Polytechnique, mentionnons: MM. et Mmes J.-J. Samson, Raymond Bouchard, Jacques Hurlbut, L. Deslauriers, J.-R. Gauthier, Laurent Girouard, Lucien Allaire, Léandre Paré, Rodolphe Maheu, Jacques Laurendeau, D.-R. Baribault, Raymond Lel, Roger Parent, Gérard Dussière, Louis Durand, Roger Tibodeau, Guy Beaudet, G.-O. Baulieu, Roger Hamelin, Marcel Gaudreau, Jacques Benoit, John Connolly, Roland Bureau, Jarcel Bourassa, Mlle Ghislaine Godin, Cécile Handfield, Gsèle Chartrand, Marcel Gaudreau, C.-E. Gravel et J. Marchand, M. H.-T. Gouin, Claude DeGuise, René Cyr, J. P. Martel, Rodolphe E. Philp, Ernest Langlois, John J. Rowan, Jacques Brissette, Louis Beaudry.

AU RITZ-CARLTON

En l'honneur de M. François Dupré, président du Ritz-Carlton, qui part incessamment pour Paris, du départ de Mlle Jehanne Languedoc, directrice des relations extérieures de l'hôtel qui résume ses fonctions, et de sa remplaçante, Mme N.-A. Dupuis, M. John Contat, gérant général du Ritz réunira quelques personnes au Salon bleu de l'hôtel, vendredi, 16 avril, à 4 h. 30.

GALA ANNUEL DES ARTISTES

Le grand gala annuel qui couronnera le 10e anniversaire de l'Union des artistes, et dont les profits seront versés au fonds de bienfaisance, aura lieu les 5, 6 et 8 mai au Monument National. Ce gala artistique offrira un programme de variétés de haute tenue artistique et réunira la majorité des artistes dramatiques, lyriques et fantaisistes.

COCKTAIL

Mme Germaine Lecompte, de Paris, recevra les journalistes de Montréal à un cocktail, cet après-midi, de 4 à 6, à son salon particulier de l'hôtel Ritz-Carlton.

Le congrès national des prêtres-adorateurs

Pour la deuxième fois au Canada, l'Association des prêtres-adorateurs organise un Congrès eucharistique national pour les prêtres de tout le pays. Le premier congrès de ce genre eut lieu en 1915, à Montréal, groupant à la fois les prêtres de langue française et ceux de langue anglaise.

Celui qui se prépare actuellement, malgré la diversité des lieux et des dates pour les sessions d'étude, ne formera toutefois qu'un seul congrès d'envergure nationale. Une seule direction supérieure — un même sujet d'étude — une campagne eucharistique. En un mot, tout ce qui peut rester uni sera maintenu dans l'unité pour marquer l'union profonde entre les deux groupes sacerdotaux de notre pays, sous l'influence du sacrement d'union.

Le double obstacle de la diversité des langues et des distances géographiques ne contraindra à diviser que les travaux d'étude et les organisations qui en dépendent.

Les deux principales assises se tiendront, l'une à Québec, pour les prêtres de langue française, de 24 au 28 août prochain, l'autre à Toronto, pour les prêtres de langue anglaise, soit vers la même époque, soit au cours de l'automne.

Enfin, pour favoriser les prêtres plus éloignés, des Journées sacerdotales, et même de petits congrès régionaux auront lieu dans certains centres des provinces de l'Ouest, et des provinces maritimes, mais toujours sous la même direction nationale, avec le même thème d'étude, et dans le même élan de prière.

Plusieurs sessions d'étude. — Un seul congrès, un Congrès national.

LA RHUBARBE EN COMPOTE POUDING GATEAU

Des desserts qui seront appréciés de tous

La question de savoir si la rhubarbe est un légume ou un fruit, donne lieu à une controverse qui se poursuit encore dans certains milieux, mais pour la ménagère c'est le premier fruit du printemps et elle l'utilise souvent.

On raffole des tiges tendres et roses de la rhubarbe lorsqu'elles sont simplement cuites en compote et servies ainsi, mais il existe des douzaines de desserts exquis qui plaisent doublement quand ils sont faits de rhubarbe hâtive.

Le point important dans la cuisson de la rhubarbe consiste à conserver sa belle couleur et sa fine texture. Les économistes ménagères de la section des consommateurs, ministère fédéral de l'Agriculture, recommandent des méthodes, susceptibles de faire ressortir ses plus belles qualités.

COMPOTE DE RHUBARBE

6 tasses de rhubarbe; 1/2 c. de thé de sel; 3/4 de tasse de sucre. Lavez la rhubarbe, détaillez-la en morceaux d'un pouce, mais laissez la pelure. Couvrez d'eau bouillante, laissez reposer pendant cinq minutes, égouttez bien. Complétez la cuisson par une des méthodes suivantes.

Méthode au bain-marie: Faites cuire la rhubarbe avec le sel dans un bain-marie parfaitement clos, pendant 25 minutes. Enlevez du feu. Ajoutez le sucre, brassez et laissez reposer jusqu'à ce que le sucre soit dissous. Faites refroidir. Six portions.

Méthode de cuisson au four: Faites cuire la rhubarbe avec le sel dans une casserole ou deux conteneurs, dans un four modérément chaud, 375° F., pendant 30 à 40 minutes. Sortez du four, ajoutez le sucre et brassez. Couvrez et laissez reposer jusqu'à ce que le sucre soit dissous. Faites refroidir. Six portions.

Ces deux méthodes donneront une sauce lisse qui sera excellente pour napper le pouding cottage, les desserts de gelatine ou les blancs-mangers. Lorsqu'on veut conserver la forme des morceaux

de rhubarbe, on doit ajouter le sucre avant la cuisson.

POUDING A LA RHUBARBE ET AUX BANANES

4 t. de rhubarbe, coupez en morceaux d'un demi-pouce; 1/2 t. de sucre; 3 bananes, tranchées; 1 t. de chapelures fines; 2 t. de lait; 3 oeufs, légèrement battus; 1/2 t. de sucre; 1/2 c. de thé de sel; 1 c. de thé de vanille.

Combinez la rhubarbe avec le sucre et laissez reposer pendant dix minutes. Ajoutez les bananes et mélangez bien. Placez dans une grande casserole beurrée, une couche de fruit et saupoudrez avec la moitié des chapelures fines. Couvrez avec le reste des fruits et garnissez avec les chapelures qui restent. Combinez le lait, les oeufs, le sucre, le sel et la vanille et versez sur les fruits. Faites pocher dans un four modéré 350° F. pendant une heure. Huit portions.

GATEAU A LA RHUBARBE

3 t. de rhubarbe fraîche tranchée; 1/2 t. de sucre; 1 1/2 t. de farine à toutes fins tamisée, ou 2 1/2 t. de farine à pâtisserie tamisée; 3/4 t. de sucre; 1/2 c. de thé de sel; 1/2 t. de saindoux artificiel; 1 oeuf; 1/2 t. de lait.

Garniture. 3 c. à table de saindoux à saveur douce; 3 c. à table de sucre; 2 c. à table de farine.

Saupoudrez la 1/2 tasse de sucre sur de la rhubarbe préparée, laissez reposer. Mélangez et tamisez la farine, la poudre à pâte et le sel. Incorporez avec un mélangeur à pâtisserie ou deux couteaux, le saindoux artificiel. Battez l'oeuf, ajoutez le lait et brassez dans le mélange de farine, mélangeant parfaitement. Étendez la pâte dans un moule à gâteau graissé de 8" x 6". Couvrez de fruit sec.

Garniture: Mettez en crème ensemble, le saindoux, le sucre et la farine, et saupoudrez sur le fruit. Faites cuire dans un four chaud 400° F. pendant environ 45 minutes. Six à huit portions.

Bridge et revue de modes

AU BENEFICE DES ETUDIANTES DE MACDONALD — DEUX BOURSES D'ETUDE ANNUELLES

Au bénéfice des étudiantes de l'Institut de diététique et de nutrition et du collège MacDonald. La Montreal Home Economics Association organise cette année encore, vendredi, le 16 avril, à 9 h. au Sir Arthur Currie Memorial Gymnasium, 475 ouest, avenue des Pins, une soirée de bridge dont la tenue sera précédée d'un défilé des silhouettes nouvelles. Les maisons suivantes ont voulu coopérer à l'oeuvre des bourses d'études annuelles que décerne cette association à deux étudiantes de l'université de Montréal et de l'université McGill, en accordant une collection de toilettes primaires et estivales. La Maison L.-P. Lazare Co. Ltée a assumé l'organisation de ce défilé d'élégance. Mlle Sari (Babbs) Fedderman et Dorothy Russell collaboreront pour présenter et commenter les décrets de la mode nouvelle. Les chapeaux de Juliette, gants et bas de Kayser, les bourses de Nu Craft, les cosmétiques de Harriett Hubbard compléteront la collection de robes et ensembles de Jane Harris. Des membres de l'Association et des étudiantes agissent comme mannequins.

Mme Olive Lionel, du Montreal Diet Dispensary, à titre de présidente du comité, est l'organisatrice de cette soirée, et elle est assistée de Marion Wall, de la Division de la santé et de l'hygiène sociale de l'université McGill. Le public en général est invité à cette soirée.

Ecole maternelle de la Nativité

A tous les amis et bienfaiteurs, les bambins de l'Ecole maternelle de la Nativité, 7,400 boulevard Saint-Michel, annoncent qu'il y aura cérémonie de première communion samedi, 1er mai prochain, à 8 h., à la chapelle de l'Ecole. Tous ceux qui veulent ouvrir leur coeur à cet appel seront largement récompensés par la prière des premiers communants.

Les Petites Soeurs des Pauvres à Sherbrooke

Sherbrooke, 15. — Cinq religieuses de St-Vincent-de-Paul, de France, communément appelées en France "les petites soeurs des pauvres", sont arrivées à Sherbrooke hier pour y demeurer. Elles se voient confier à Sherbrooke les destinées de l'oeuvre de la société de réhabilitation, laquelle, on le sait, a plusieurs ramifications.

Les cinq religieuses, qui appartiennent à l'une des communautés religieuses les plus connues de France, étaient accompagnées de la Révérende Mère Tooley, de New-York, supérieure et de sa secrétaire, la Révérende Marie-Basile. Ces deux dernières retourneront à New-York, dans quelques jours.

A Sherbrooke, les nouvelles arrivées logeront dans un local qui leur a été préparé rue Moore, adjacent à la pouponnière actuelle. On sait que la Société de réhabilitation compte cinq maisons à Sherbrooke, la résidence de ces religieuses, la pouponnière qui y est attachée, la maison des infirmes de la rue Queen pour garçons, l'école Mgr Des Ranleau, rue Williams, où il y a un externat d'enfants infirmes, ainsi que l'ancienne maison des religieuses du St-Sacrement, autrefois la propriété Webster, rue Cresse, où logent les petites filles infirmes.

Pas d'accusation contre Constance Drexel

Washington, 14 (A.P.). — Le secrétaire de la justice a fait savoir qu'il laisse tomber une accusation de trahison portée durant la guerre contre Miss Constance Drexel, une des hautes sociétés de Philadelphie, pour ses allocations à la radio nazie. La preuve a été faite que ces allocations n'ont jamais été de nature politique. Miss Drexel, maintenant âgée de 64 ans, n'avait jamais été appelée à comparaître devant une cour d'accusation n'a eu à déposer aucune caution. Revenue volontairement aux Etats-Unis en 1946, elle a expliqué s'être rendue en Allemagne au cours de l'année 1939, pour y soigner sa mère, dangereusement malade alors.



Mme Eleanor Roosevelt a été l'invitée de la famille royale. Mme Roosevelt a fait le voyage en Angleterre pour assister au dévoilement de la statue érigée à la mémoire de son mari, le président Roosevelt, par le peuple anglais.

Vente de charité

Sous le patronage des dames auxiliaires de la Légion canadienne, succursale 96 du Pacifique canadien, il y aura une grande vente de charité en l'église St-Jude, angle des rues Vinet et Coursol, samedi, le 17 avril, à 2 h. de l'après-midi.

Chez nos confrères

Ross Munro quitte la "Canadian Press"

Toronto, 15. (C.P.). — Les directeurs de l'agence de nouvelles Canadian Press ont rendu un hommage à l'ancien correspondant de guerre, Ross Munro, à l'occasion de son départ de cette organisation, pour se joindre à la chaîne de journaux Southern. Au nom des journaux membres de la coopérative des quotidiens canadiens, le major H.B. Burgoyne, de St. Catharines, Ontario, a présenté un plateau d'argent solide en cadeau au journaliste qui s'est le plus distingué parmi ses confrères envoyés outre-mer.

LA MODE DU JOUR



Impossible de trouver modèle de blouse plus jeune et plus frais. Cette jolie blouse accompagnera la perfection votre costume ou votre nouvelle jupe ballerine.

Le No 9060 est offert pour les âges de 10, 12, 14, 16, 18, 20 ans. La grandeur 16 requiert 1 verge et 3 huitièmes d'un tissu de 35 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de 30 au Service des patrons. "Le Devoir", 430 est, rue Notre-Dame. On doit joindre les commandes par écrit en ayant soin d'indiquer un bon de poste ou un mandat de messagerie de 30. Aucun timbre n'est accepté. Ecrire clairement, nom, adresse, numéro de distribution postale, le numéro du patron et le grandeur exacte désirée. Ces patrons ne sont pas échangeables.

— Je comprends votre émoi. Mais, dans ce cas, c'est moi qui vous ai apporté la lumière totale dans cette affaire?

Le dernier rayon, le plus précieux.

— Entre nous, voyez-vous, monsieur l'inspecteur, cet homme devait mal finir. C'est un violent. Dernièrement, il a failli me battre. Entre lui et M. Durozay, c'était une lutte à mort. Etiez-vous déjà là quand, dans la rue Saint-Nicolas, il a failli tuer le journaliste?

— Ce n'est peut-être pas tout à fait cela!

Et se levant:

— Madame, mes respects.

Mme Fleurance, qui aurait bien voulu obtenir des renseignements inédits, comprit et se retira.

Et quand elle fut partie, Rigquier se tourna vers un agent:

— Vois-tu, Fabien, cette femme, qui devrait être arrêtée en apprenant l'inculpation de son curé — car c'est ce qu'on appelle une bien pensante — se réjouit intérieurement d'avoir contribué à le démasquer. Demain, toute la ville saura qu'elle a joué un rôle décisif dans son arrestation.

(A suivre)

Revue du Devoir

Le crime de l'abbé Bienaimé

par PIERRE MAURICE

23. (Suite)

Et, se tournant vers le prêtre: — M. le curé, un homme seul a sauté le mur hier, et cet homme, c'est vous. Je vous prie donc de m'accompagner au Parquet.

Jean protesta. Soit, les traces laissées par les souliers paraissaient appartenir à la même personne, mais comme d'hommes avaient la même pointure comme chaussures. Si, à l'expérience, son ami, en sautant, n'avait pu atteindre l'allée, sa sœur n'avait guère.

— Hier soir également! Et cette pèlerine, et la lettre que j'ai en poche? Allons, M. le curé, je vous donne cinq minutes pour vous préparer.

— M. l'inspecteur, il est inutile de m'accorder même cinq

minutes de délai.

— Le temps d'envelopper cette pèlerine. Vous pourriez en attendant, prévenir votre mère qui demeure avec vous, je crois?

— Je tiens à éviter une scène douloureuse. Jean, la Providence t'a envoyé ici, tu leur expliques... Quoique ce soit bien inutile, tu diras à ma mère et à Myriam que je suis innocent du crime dont on m'accuse... Ceci, je dois l'affirmer solennellement, l'honneur de ma sœur n'est pas en jeu.

— Dominique!

— Au revoir... ou adieu... Je te les confie!

Quel pénible devoir allait remplir Jean! Et cependant, il fallait que Mme Bienaimé et Myriam soient mises au courant de la situation.

— Mais cet inspecteur est fou!

— Hélas! la fatalité a rassem-

blé des charges inimaginables contre Dominique.

— Mais mon fils a pu démontrer que ces charges n'étaient qu'apparences!

— Dominique n'a pas desserré les dents. J'ai senti qu'il était dominé par un terrible secret. L'assassin n'aurait-il pas passé chez lui après son crime, ne serait-il pas accusé en confession et laissé ici même les preuves de son crime? Aujourd'hui, cela me paraît possible. Demain, je dirai: c'est certain. Vous n'êtes pas toutes deux tenues aux mêmes engagements que Dominique. Vers 11 heures, hier soir, les chrétiens savent porter sur leur visage et dans leur vie, un reflet de l'éternité, de la sérénité de Dieu; si nous avons sur nos visages quelque chose du pauvre amour que nous portons à Dieu, au Christ et à l'Eglise.

— Jean, qu'y a-t-il?

— Dominique a reçu la visite de Rigquier, l'inspecteur chargé de l'affaire Durozay.

— Nous l'avons vu, en effet; et alors?

— Il l'a emmené au Parquet, et j'ai peur que votre fils ne repasse pas de sitôt au presbytère.

— Mon Dieu! Mais pourquoi?

— Il se présente la chose la plus invraisemblable qu'on puisse trouver: on l'accuse d'avoir tué Durozay.

Mme Bienaimé et Myriam furent quelques instants à réaliser ce qu'elles venaient d'entendre, et ensemble, toutes deux protestèrent:

— Mais cet inspecteur est fou!

— Hélas! la fatalité a rassem-

blé des charges inimaginables contre Dominique.

— Mais mon fils a pu démontrer que ces charges n'étaient qu'apparences!

— Dominique n'a pas desserré les dents. J'ai senti qu'il était dominé par un terrible secret. L'assassin n'aurait-il pas passé chez lui après son crime, ne serait-il pas accusé en confession et laissé ici même les preuves de son crime? Aujourd'hui, cela me paraît possible. Demain, je dirai: c'est certain. Vous n'êtes pas toutes deux tenues aux mêmes engagements que Dominique. Vers 11 heures, hier soir, les chrétiens savent porter sur leur visage et dans leur vie, un reflet de l'éternité, de la sérénité de Dieu; si nous avons sur nos visages quelque chose du pauvre amour que nous portons à Dieu, au Christ et à l'Eglise.

— Jean, qu'y a-t-il?

— Dominique a reçu la visite de Rigquier, l'inspecteur chargé de l'affaire Durozay.

— Nous l'avons vu, en effet; et alors?

— Il l'a emmené au Parquet, et j'ai peur que votre fils ne repasse pas de sitôt au presbytère.

— Mon Dieu! Mais pourquoi?

— Il se présente la chose la plus invraisemblable qu'on puisse trouver: on l'accuse d'avoir tué Durozay.

Mme Bienaimé et Myriam furent quelques instants à réaliser ce qu'elles venaient d'entendre, et ensemble, toutes deux protestèrent:

— Mais cet inspecteur est fou!

— Hélas! la fatalité a rassem-

blé des charges inimaginables contre Dominique.

— Mais mon fils a pu démontrer que ces charges n'étaient qu'apparences!

— Dominique n'a pas desserré les dents. J'ai senti qu'il était dominé par un terrible secret. L'assassin n'aurait-il pas passé chez lui après son crime, ne serait-il pas accusé en confession et laissé ici même les preuves de son crime? Aujourd'hui, cela me paraît possible. Demain, je dirai: c'est certain. Vous n'êtes pas toutes deux tenues aux mêmes engagements que Dominique. Vers 11 heures, hier soir, les chrétiens savent porter sur leur visage et dans leur vie, un reflet de l'éternité, de la sérénité de Dieu; si nous avons sur nos visages quelque chose du pauvre amour que nous portons à Dieu, au Christ et à l'Eglise.

— Jean, qu'y a-t-il?

— Dominique a reçu la visite de Rigquier, l'inspecteur chargé de l'affaire Durozay.

— Nous l'avons vu, en effet; et alors?

— Il l'a emmené au Parquet, et j'ai peur que votre fils ne repasse pas de sitôt au presbytère.

— Mon Dieu! Mais pourquoi?

— Il se présente la chose la plus invraisemblable qu'on puisse trouver: on l'accuse d'avoir tué Durozay.

Deux heures avec Maurice Chevalier

Avoir 60 ans et monter encore dans une boîte parisienne, mais sur les planches, chanter un peu, faire la foule par sa mimique et son originalité, avoir su garder le charme d'une personnalité propre, conserver sa popularité par du gros comique, donner un numéro de danse espagnole à castagnettes et de danse américaine à claquettes, répéter le même programme que par les années précédentes, avec les mêmes réparties et les mêmes gestes qui se veulent simples mais qui sont, dans le fond, bien étudiés, et intéresser encore la foule pendant plus de deux heures, voilà le prodige accompli par Maurice Chevalier, l'imitable artiste des music-halls parisiens. Quant à nous, nous préférons le Maurice d'aujourd'hui, celui des films français et américains. Le comique exagéré, le jeu de clown du cirque conviennent mieux à des artistes qui n'ont pas les qualités du talentueux Maurice, ni ses innombrables ressources. Et voilà pourquoi nous avons mieux goûté, parmi les pièces composant son programme d'hier, le mélancolique *Quai de Bercy* et la touchante *Prière* qu'il adresse à sa mère. Ces remarques et ses préférences ne veulent pas signifier, toutefois, que nous dédaignons les grands succès comiques de l'artiste au chapeau de paille et au large sourire, tels que: *Place Pigalle*, *Arthur*, *Fox à Poil Dur*, *A Barcelone*, *Il pleurait ou Ma Pomme*, chantés, hier soir, par cet as de la chansonnette française. Maurice est, avant tout, un grand comique qui ferait rire même les plus taciturnes, mais nous préférons ses drôleries d'autrefois, parce qu'elles étaient moins bouffonnes. Il se servait alors beaucoup plus de sa voix, qui avait tant de charme, tandis qu'aujourd'hui il s'appuie sur son public par des boniments qui sont très appréciés parce qu'ils reflètent l'esprit français, mais qui, à la longue, perdent de leur saveur et de leur saveur à cause de leur longueur et de leur répétition mot à mot, avec mêmes gestes et mêmes intonations, d'année en année.

Mais, à part cela, madame la Miquette, tout va très bien... Loir, de nous l'intention de dissimuler la populaire Maurice Chevalier que le public adore et à bon droit. Et ce doit être merveilleux de l'entendre, attablé

ainsi parle le lecteur

Germaine Roger au Plateau

Montréal, 12 avril 1948

Le 21ème congrès provincial de la Légion canadienne s'est ouvert hier soir, à Montréal. A cette occasion, M. Milton Fowler Gregg, ministre des anciens combattants, a notamment déclaré que les problèmes concernant les anciens combattants des deux guerres prennent une grande importance dans la conduite des affaires du pays et que, de ce fait, le gouvernement étudie d'une façon constante dans ses différents services. Il semble même que les affaires économiques du pays sont basées sur les affaires générales des anciens combattants.

Le ministre expliqua comment la Légion canadienne avait réussi, par son oeuvre d'union et de recouvrement, à recueillir et à classer, au possible toutes les victimes de guerre. En 1914, le gouvernement aidait en outre les vétérans en dépendant pour eux une somme de \$347,000,000 plus \$25,000,000 destinée à la question du logement.

«Aujourd'hui, ajoute M. Gregg, le gouvernement connaît les besoins et les graves problèmes qui se posent aux vétérans. Je vous assure que toutes propositions sont soigneusement étudiées. On remarque parmi les invités d'honneur M. Hugh Parry, président général du congrès; le Révérend Samuel Galt, le commandant d'escadre Baxter Richer, le major général C. B. Price, le commandant E. Round, président provincial du congrès; le conseiller Léo McKenna; Mlle T. Devost, présidente des auxiliaires féminines et M. H.-G. Gauthier, vice-président du congrès.

En outre, quelque 200 congressistes se sont enregistrés au bâtiment de la Légion. Au cours de la séance, il y eut une cérémonie à la mémoire des morts des deux dernières grandes guerres.



L'expression du visage et la manière de montrer ses mains sont deux importants facteurs dans le succès de la danseuse de ballet. On voit ici Barbara Ferguson, des ballets Volkoff, qui participera au concours de danse qui se tiendra à Winnipeg pendant trois jours de suite, à partir du 29 avril prochain.

Festival régional de folklore et de jeu dramatique

Ce soir, en l'auditorium du Collège Saint-Laurent, aura lieu le premier concert du Festival régional de folklore et de jeu dramatique, sous les auspices de l'Institut d'arts populaires. Voici les noms des troupes qui font partie de ce festival ainsi que les pièces qui seront exécutées:

Les Ouanarons et les Sauterelles
L'eau de la roche — chant — (France).
Qui n'a pas d'amour — chant — (Canada).
Bummel Scottisch — danse — (Ecosse).
Polka du Balai — danse — (Allemagne).
La Compagnie du Masque
Le comédien aux champs (Jeu dramatique de Léon Chancerel).
Les Ukrainiens
En des numéros de Folklore de leur pays — chants et danses.
Les Vive-la-Jolie
La Farandole — danse — (France).
Les draveurs de la Gatineau — chant — (Canada).
Dans Paris y-a-t-une brune — chant — (France).
Derrière chez nous y-a-t-un

Deuxième leçon sur les boîtes à fleurs

La deuxième d'une série de 3 leçons sur les boîtes à fleurs aura lieu au Jardin botanique de Montréal, à 8 h. 30 p. m., ce soir.

On y enseignera, au moyen de démonstrations pratiques, comment faire la plantation d'une boîte, quelles plantes choisir et quels sont les arrangements les plus jolis. On indiquera les soins à apporter aux plantes pour obtenir les résultats les meilleurs et les plus durables.

On démontrera comment arroser et alimenter les boîtes à fleurs par le fond grâce à des mèches de laine de verre. Ce dernier procédé exige beaucoup moins d'attention qu'une boîte ordinaire et permet à son propriétaire de s'absenter 3 ou 4 jours à la fois sans crainte que ses plantes ne dépérissent pendant son absence.

De plus, ce type de boîte ne coupe pas, avantage que la boîte à fleurs ordinaire n'a pas.

Le gouvernement n'oublie pas les vétérans

Le 21ème congrès provincial de la Légion canadienne s'est ouvert hier soir, à Montréal. A cette occasion, M. Milton Fowler Gregg, ministre des anciens combattants, a notamment déclaré que les problèmes concernant les anciens combattants des deux guerres prennent une grande importance dans la conduite des affaires du pays et que, de ce fait, le gouvernement étudie d'une façon constante dans ses différents services. Il semble même que les affaires économiques du pays sont basées sur les affaires générales des anciens combattants.

Le ministre expliqua comment la Légion canadienne avait réussi, par son oeuvre d'union et de recouvrement, à recueillir et à classer, au possible toutes les victimes de guerre. En 1914, le gouvernement aidait en outre les vétérans en dépendant pour eux une somme de \$347,000,000 plus \$25,000,000 destinée à la question du logement.

«Aujourd'hui, ajoute M. Gregg, le gouvernement connaît les besoins et les graves problèmes qui se posent aux vétérans. Je vous assure que toutes propositions sont soigneusement étudiées. On remarque parmi les invités d'honneur M. Hugh Parry, président général du congrès; le Révérend Samuel Galt, le commandant d'escadre Baxter Richer, le major général C. B. Price, le commandant E. Round, président provincial du congrès; le conseiller Léo McKenna; Mlle T. Devost, présidente des auxiliaires féminines et M. H.-G. Gauthier, vice-président du congrès.

En outre, quelque 200 congressistes se sont enregistrés au bâtiment de la Légion. Au cours de la séance, il y eut une cérémonie à la mémoire des morts des deux dernières grandes guerres.

LES AMIS DE L'ART

Evénements artistiques: — Au Gesu, en matinée, les 17, 22 et 24 avril les Compagnons présentent *Le Bourgeois gentilhomme*, de Molière. — A l'Auditorium du Collège Saint-Laurent, les 15 et 17 avril, en soirée, conférences du R. P. Marcel-Marie Desmarais. Titres des conférences: *Accroche-cœur*, La folle du logis, l'Anneau magique. — Au Plateau: le 24 avril, Matinée Symphonique. — Au Salon Prince de Galles de l'hôtel Windsor, le 28 avril, en soirée, Mosaïque de poésie et de musique. — A l'Auditorium de l'hôtel Saint-Jean-de-Dieu, le 29 avril, en soirée, débat: «Qui mène le monde? Le savant ou l'écrivain?». — Le lundi 19 avril, en la salle de concerts de l'hôtel Ritz-Carlton, concert de Noël Brunet, violoniste.

Cours. — A la Municipale, cours de peinture de Mlle Irène Sénéchal, dimanche le 18 avril. Exposition. — Au secrétariat des Amis de l'Art, à partir de dimanche le 18 avril, de 2 heures à 5 heures de l'après-midi, le public est invité à venir visiter les oeuvres des peintres canadiens Lorne Bouchard, Jean Langlois, Norman Leibovitch, Jacques Gagnier, Paul Perron, Marcelle Clarke, Françoise Bastien, Roger Laflamme et Hector Shanks.

Important. — Les parents, instituteurs laïques ou religieux sont tout indiqués pour inciter la jeunesse à lire nos bulletins hebdomadaires et nos communications dans les journaux; nous leur serions reconnaissants d'une aussi précieuse collaboration. Les étudiants qui voudraient participer à nos émissions au poste C.K.A.C. sont priés de se mettre en communication avec Mlle Imelda Martin en téléphonant à D.O. 6291.

Avantages. — La maison Ed. Archambault accorde un prix spécial aux membres qui se procurent les disques Pathé et Victor dont nous avons le catalogue.

Le Digest Français consent aux Amis de l'Art, sur tout abonnement pour une période d'un an, une généreuse remise.

On peut s'abonner à Ciné-Servis qui renseigne le public sur les films de la semaine en s'adressant aux Editions Caritas, 2282 rue Souvenir, tél. WI. 9114.

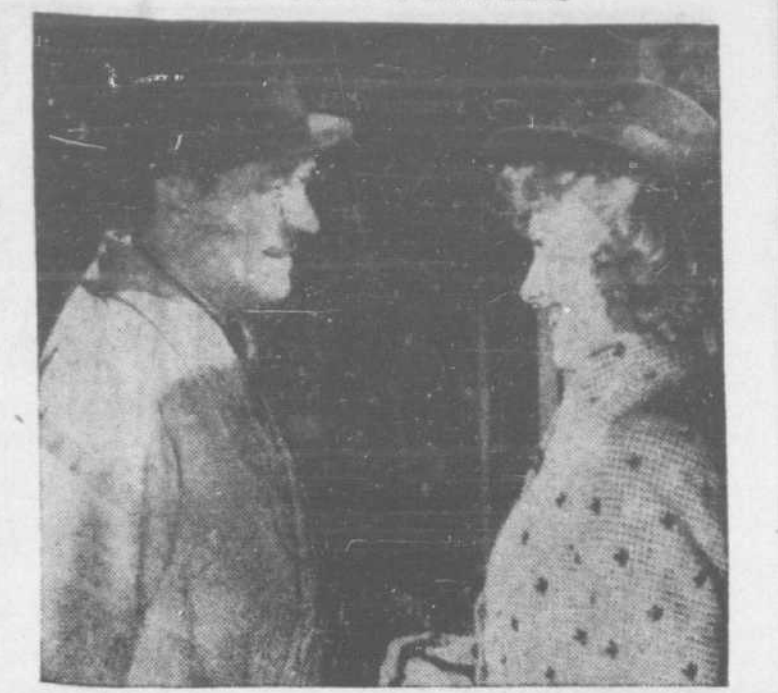
Les Amis de l'Art devraient faire un honneur de porter leur insigne. On peut se le procurer au secrétariat.

Pour tous renseignements s'adresser au secrétariat, 3815 Calixa-Lavallée, FR. 1119.

ces taux, avant qu'ils soient remis à la Régie des transports.

Il résulte des délibérations tenues par les membres de l'Association des camionneurs de Québec que pas un seul camionneur ne devrait consentir à exercer son métier si, au préalable, un salaire minimum d'au moins \$2.25 l'heure ne lui a pas été garanti.

ALBERT PREJEAN AU SAINT-DENIS



Albert Préjean et Juliette Faber dans une scène du film mystérieux "Boulevard Picpus", tiré de Georges Simenon, que le Saint-Denis mettra samedi, à l'affiche.

Gala annuel de la Société de bienfaisance des artistes

Il y a environ un an un groupe de personnalités du monde radiophonique organisa la Société de bienfaisance des artistes de la radio.

Le but de cette société est d'assurer à tous les membres de l'Union des artistes lyriques et dramatiques un plan de sécurité en cas de maladie et de gêne. Quoiqu'elle ne compte qu'un an d'existence, la Société de bienfaisance des artistes possède déjà de magnifiques réalisations à son crédit.

Elle a organisé le printemps dernier son premier gala annuel qui lui permit de fonder une caisse d'hospitalisation dont plusieurs membres ont déjà bénéficié. Tous les artistes qui ont participé à ce gala prêtèrent bénévolement leur concours et la Société de bienfaisance des artistes tient à leur exprimer publiquement sa gratitude.

Mais les recettes d'un tel gala annuel ne suffisaient pas à pourvoir entièrement la caisse d'hospitalisation. Pour ne pas répéter inopinément de telles représentations scéniques, on élaborait, sous l'inspiration du réalisateur et auteur bien connu, Jean Lafont, un programme radiophonique qui devait alimenter la caisse d'hospitalisation d'une somme annuelle d'environ six mille dollars. Il s'agit, en l'occurrence du programme "Les feux de la rampe" auquel les auditeurs ont assuré un brillant succès.

Tous les artistes de la radio sont appelés à participer bénévolement aux "Feux de la rampe" deux ou trois fois par année. La somme de leurs cachets est versée chaque semaine à la Société de bienfaisance des artistes de la radio et représente à la fin de l'année le chiffre important que nous venons de citer. C'est une initiative extrêmement louable à laquelle tous les artistes de la radio ont répondu avec une ardeur sociale et une solidarité par des personnalités telles que M. le maire Camille Houde et le président d'honneur de la mai-

L'OEUVRE ACCOMPLIE PAR LES FESTIVALS DE MONTREAL

La Société des Festivals, l'une des organisations artistiques les plus actives de la deuxième ville française du monde, se devait de réserver, au cours des spectacles et des concerts qu'elle a présentés au public depuis une douzaine d'années, une place de choix à la culture française. En programmes de ces dernières années suffit à nous convaincre que, sous ce rapport comme sous tant d'autres, les Festivals de Montréal n'ont pas failli à leur tâche.

C'est ainsi que, grâce à eux, l'opéra *Pelléas et Mélisande* de Claude Debussy, l'un des chefs-d'oeuvre de l'art musical français a été joué sur la scène du théâtre *His Majesty's*.

Quelques années plus tard, dans cette même salle, la foule des spectateurs faisait une ovation enthousiaste à notre compatriote Raoul Jobin, qui venait d'interpréter avec une maîtrise et une virtuosité de la plus haute qualité le rôle de Werther dans l'opéra de Jules Massenet. Nous avions déjà eu l'avantage d'assister à une représentation de *Manon*, du même compositeur. Rappelons aussi: *Faust* et *Roméo et Juliette* de Gounod, *Mignon* d'Ambronse Thomas, *l'opéra qui fut Carmen* de Bizet, opéra qui fut joué à plusieurs reprises, notamment l'été dernier, sous les étoiles.

Le *Requiem* de Fauré, une autre manifestation du génie français, a été exécuté à deux reprises, sous la direction de sir Thomas Beecham. La foule immense qui remplissait la nef et les tribunes de l'église Notre-Dame, quelques mois après la victoire des armées alliées, n'a certes pas oublié la grandiose manifestation de patriotisme et de foi que fut l'audition du *Te Deum* de Hector Berlioz.

Pour ne pas nous cantonner dans un domaine exclusivement français évocations le souvenir de l'exécution de la *Pastorale* de Saint-Matthieu et de la *Messe* en mineur de Bach, de la *Neuvième Symphonie* et de la *Missa Solemnis* de Beethoven, et aussi de spectacles d'opéra tels que: *Tristan et Yseult* de Wagner, les *Noctes de Figaro* de Mozart, *Madame Butterfly*, la *Bohème* de Verdi, *Ariadne auf Naxos* de Richard Strauss, sans compter la série de concerts symphoniques et de concerts de musique de chambre... et notre énumération reste fort incomplète.

Gazette artistique

Cinéma

CINEMA DE PARIS: Vertiges, avec Raymond Rouleau et Micheline Francoeur.

SAINT-DENIS: Pêche de Jeunesse, avec Harry Baur; *Les Trois Cousins*, avec Rellys, André et Marie Bizet.

LOEWS: The Unconquered, avec Gary Cooper et Paulette Goddard.

PALACE: Gentleman's Agreement, avec Gregory Peck, John Garfield et Dorothy McGuire.

CAPITOL: Killer McCoy, avec Mickey Rooney, Ann Blyth et Brian Donlevy.

PRINCES: T-Men, avec Dennis O'Keefe, Linda, *Be Good*.

ORPHEUM: La Fière du Pétrôle (version française de Boom Town) avec Clark Gable, Claudette Colbert et Spencer Tracy.

IMPERIAL: The Garden of Allah avec Charles Boyer et Marlene Dietrich; *There Goes My Heart*.

HIS MAJESTY'S: Russian Balletina.

BEAUBIEN: Unsuspected avec Joan Caulfield et Claude Rains; *Swamp Fire* avec Johnny Weissmuller.

CARTIER: Marcel Herrand dans *Les Aventures de Fantomas*; Suzanne Delahaye dans *Pas un Mot à la Reine Mère*.

CHATEAU: Pétrole du Pétrôle, avec Robert Lussac et Dounia Sadov; René Dary dans *Mélie pour Toi*.

DOMINION: Jean-Louis Barreau et René Saint-Cyr dans *La Symphonie Fantastique*; Raymond Rouleau dans *Le Couple Idéal*.

ELECTRA: Night Monster avec Bela Lugosi et Irene Hervey; *Kid Millions* avec Eddie Cantor; *Gun Town* avec Kirby Grant.

EMPRESS: Lost Weekend avec Ray Milland; *The Seventh Veil* avec James Mason et Ann Todd.

KENT: These Three, avec Merle Oberon, Miriam Hopkins et Joel McCrea; *Farwell Again*, avec Flora Robson.

MAISONNEUVE: Junie Astor et Claude Génia dans *Les Beaux Jours du Roi Murat*; Paul Meurisse dans *L'inspecteur Sergil*.

MIDWAY: Underground avec Philip Dorn; *Boston Blackie* et *the Law* avec Chester Morris et Trudy Marshall; *Tucson Raiders* avec Bill Elliot.

ODEON CHAMPLAIN: Le mariage de Ramuntcho, avec André Dessary, Gaby Silva et Frank Villard.

ODEON CREMAZIE: Bedelia avec Margaret Lockwood et Ian Hunter; *Lost Honeymoon* avec Franchot Tone.

ODEON MERCIER: Spellbound avec Gregory Peck et Ingrid Bergman; *Getting Gertie's Car* avec Dennis O'Keefe et Marie McDonald.

OUTREMENT: Olivia De Villand et John Lund dans *To Each His Own*; Loretta Young et Joseph Cotton dans *The Farmer's Daughter*.

PASSE TEMPS: Par la porte d'or avec Charles Boyer et Paulette Goddard (en français); *The Devil's Mask* avec Anita Louise et Jim Bannon.

PERRON: Dead Reckoning avec Humphrey Bogart et Elizabeth Scott; *Magic Bow* avec Al Stewart Granger et Phyllis Calvert; *Tarzan and the Leopard Woman* avec Johnny Weissmuller.

SAVOY: Alan Ladd et Dorothy Lamour dans *Wild Harvest*; Syd Field et Greta Gynt dans *My Heart Goes Crazy*.

VERDUN PALACE: Repeat Performance avec Joan Leslie et Louis Hayward; *Comedy Carnival* (en couleurs) avec W. Abel et M. Wilson.

VILLERA: Soupeurs avec Gary Grant et Joan Fontaine; *Le Diable s'en Mêle* avec Jean Arthur et Robert Cummings.

Musique et spectacles

PLATEAU: Maurice Chevalier, jusqu'au 22 avril, en soirée seulement.

AUDITORIUM DU COLLEGE SAINT-LAURENT: L'Institut d'Arts Populaires présente un festival régional de folklore, les 15 et 17 avril, en soirée.

MONUMENT NATIONAL: Chanson Gitane, opérette avec

CE SOIR CHANSON GITANE

avec André DASSARY

Plateau 9161

Bureau fermé de 6 h. à 7.15 p.m.

aussi les 17-18-20-22-24-25 avril.

Pour une troisième et dernière semaine sur demande.

CE SOIR Les Compagnons

LE BOURGEOIS GENTILHOMME

de Molière

COMEDIE — BALLET — CHANT

et les 16-17-22-23-24

AU GESU — LA. 1186

Horaires des spectacles

SAINT-DENIS: "Pêche de Jeunesse"
Midi, 2 h. 35, 5 h. 35, 8 h. 35.
"Trois Cousins"
1 h. 35, 5 h. 35, 8 h. 35.

CINEMA DE PARIS:
"Vertiges"
11 h. 45, 2 h. 15, 4 h. 45, 7 h. 15, 9 h. 45.

HIS MAJESTY'S:
"Russian Balletina"
12 h. 15, 2 h. 15, 4 h. 10, 6 h. 10, 8 h. 10.

PALACE:
"Gentleman's Agreement"
10 h. 12, 2 h. 27, 4 h. 42, 6 h. 26, 8 h. 16, 9 h. 30.

LOEWS:
"The Unconquered"
10 h. 12, 12 h. 39, 2 h. 42, 6 h. 26, 8 h. 08.

CAPITOL:
"Killer McCoy"
10 h. 12, 12 h. 39, 2 h. 42, 6 h. 26, 8 h. 08.

PRINCES:
"T-Men"
10 h. 12, 12 h. 39, 2 h. 42, 6 h. 26, 8 h. 08.

ORPHEUM:
"La Fière du Pétrôle"
10 h. 12, 12 h. 39, 2 h. 42, 6 h. 26, 8 h. 08.

IMPERIAL:
"The Garden of Allah"
10 h. 12, 12 h. 39, 2 h. 42, 6 h. 26, 8 h. 08.

BEAUBIEN:
"Unsuspected"
10 h. 12, 12 h. 39, 2 h. 42, 6 h. 26, 8 h. 08.

André Dessary, Marthe Lapointe, Dolorès Drolet, Olivette Thibault, Henri Poitras, Lionel Daurais, Camille Ducharme, jusqu'au 24 avril, sauf les 16, 19 et 21 avril.

GESU: Les Compagnons présentent *Le Bourgeois gentilhomme* de Molière, les 15, 16, 17, 22, 23 et 24 avril.

ECOLE SUPERIEURE DE MUSIQUE D'OUTREMENT: Choeur mixte, sous la direction de M. Roger Filiatrault, titulaire de la classe de chant. Dernier concert de la saison, en matinée, le 17 avril, à 3 h. p.m.

RITZ-CARLTON: Noël Brunet, violoniste, en récital, le 19 avril.

FORUM: le 25 avril, Mendelssohn Choir, avec Sir Ernest MacMillan.

HIS MAJESTY'S: Samson et Dalila, de Saint-Saëns, présenté par l'Opéra-Gala, les 4 et 5 mai, avec le concours de Blanche Thebom et Brian Sullivan, du Metropolitan, ainsi que MM. David Burke, David Rochette et Gérald Desmarais, Chef d'orchestre: M. Emile Cooper.

MONUMENT NATIONAL: Grand gala annuel de la Société de Bienfaisance des Artistes de la Radio, les 5, 6 et 8 mai, en soirée.

PLATEAU: Mme Amparo Iurbi, pianiste, présente en récital par les Festivals de Montréal, le 12 mai.

MONUMENT NATIONAL: L'Opéra des Jeunes présente *Tzigana*, spectacle musical et théâtral, sous la direction de Mme Adeline Czapska, jeudi soir, le 13 mai, avec Roger Garand, Claudine Thibodeau et Lucille Gauthier.

CE SOIR CHANSON GITANE

avec André DASSARY

Plateau 9161

Bureau fermé de 6 h. à 7.15 p.m.

aussi les 17-18-20-22-24-25 avril.

Pour une troisième et dernière semaine sur demande.

CE SOIR Les Compagnons

LE BOURGEOIS GENTILHOMME

de Molière

COMEDIE — BALLET — CHANT

et les 16-17-22-23-24

AU GESU — LA. 1186

L'AMICALE ST-PIERRE CLAVIER FETERA LE LE F. URBAIN-MARIE

Les fêtes se dérouleront dimanche prochain.

L'Amicale de l'école Saint-Pierre-Clavier fêtera le vingt-cinquième anniversaire d'enseignement à Montréal du R. F. Urbain-Marie, F.I.C., directeur de l'école, dimanche le 18 avril prochain.

Programme

Le programme de la journée comprend un ralliement dans la cour de l'école à 9 h. 15 du matin. Une demi-heure plus tard, les cadets de l'école supérieure Saint-Stanislas lui apporteront leur salut, après quoi l'on se rendra en procession à l'église pour la célébration de la messe par des anciens élèves. Le R. P. Adrien Gauvreau, O.F.M., sera le célébrant, assisté de M. l'abbé Fernand Lafond, comme diacre, et de M. l'abbé J.-Claude Gagnon, comme sous-diacre. Le R. P. P. H. Lafontaine, O.M.I., prononcera le sermon. La chorale de St-Pierre-Clavier, sous la direction de M. J.-H. Lachance, exécutera une messe de V. de la Soliste. Les solistes seront M. M. Fernand Poulet, baryton, Roland Leclerc, ténor, Bernard Pelletier, baryton, Roland Lachance, ténor, et Armand Laforce, basse. Ce dernier chantera le "Jesu Christ eleazar" à l'Offertoire. A midi, il y aura banquet dans la salle de l'école. Le R. F. Urbain-Marie recevra en cette circonstance, des mains de M. J.-P. Labarre, surintendant de l'Instruction publique, une médaille de mérite scolaire.

Visiteurs distingués

Après la visite des écoles Sainte-Famille et Saint-Pierre-Clavier, on procédera à l'élection du nouveau conseil de l'Amicale. Une soirée artistique couronnera cette grande journée. La fête sera présidée par le curé de la paroisse, M. l'abbé Ernest Labelle. M. Emilien Marois est le président actuel de l'Amicale. Le R. F. Georges-Marie, provincial des Frères de l'Instruction Chrétienne, M. l'abbé André Desrosiers, aumônier de l'Amicale Sainte-Famille - Saint-Pierre-Clavier, Me Urie Laurendeau, président général des Amicales des anciens élèves des F.I.C., et M. Léo Lemay, président de la Fédération des Amicales F.I.C., district de Laprairie-Oka, seront présents.

Inondation menaçante du bassin de l'Ohio

Cincinnati, Ohio, 15 (A.P.) — Des inondations dues à des pluies continues ou à des embâcles de glace menacent de faire des ravages terribles dans cinq États du bassin de l'Ohio, ainsi qu'en Floride et dans le Dakota-Nord. En Floride, la capitale Tallahassee — est isolée du reste de la péninsule, sauf par air ou par des routes détournées à travers le sud de la Georgie. Au Dakota-Nord, il a fallu évacuer 100 familles de Grand Forks, dont la centrale électrique est pour l'instant hors d'état de fonctionner. Le nombre des évacués est plus élevé encore, soit 1,000 familles, dans le Kentucky, la Pennsylvanie, la Virginie et l'Indiana et l'Ohio, tous États de la vallée du grand affluent mississippien. Les experts dans le contrôle des eaux fluviales, aux États-Unis, n'ont encore prédit la fin prochaine de la crue. L'Ohio, dont le niveau dépasse déjà de 10 pieds la marge de sûreté sur les 500 milles de son parcours, connaît en ce moment le pire débordement de ses eaux depuis mars 1945. Dans plusieurs villes de sa vallée, surtout au Kentucky, on travaille fébrilement à renforcer les digues avec des sacs de sable.

Garagistes et barbiers à l'amende

Plusieurs garagistes et leurs employés ont été condamnés à l'amende plus les frais hier par le juge René Thérèse, après avoir avoué leur culpabilité à l'accusation d'avoir vendu de l'essence après les heures fixées par le décret qui régit les postes de ravitaillement d'essence, et les garages à Montréal et dans la région.

Devant le même juge, M. Joseph Ancil, barbier de l'avenue du Mont-Royal est, à l'écopé d'une amende de \$1 plus les frais après avoir avoué sa culpabilité à une plainte des plus originales. Il était accusé de ne pas avoir pris l'heure réglementaire fixée par le décret des barbiers, pour prendre ses repas. Au dire de l'inspecteur du comité conjoint des barbiers, M. Ancil aurait dû prendre une heure pour son repas, alors qu'il n'a pris que 15 minutes.

Le même juge a condamné M. Joseph Sauvé, 3542, rue Rouen, à une amende semblable pour avoir exercé son métier de barbier après les heures de fermeture, fixées par le décret. M. Jimmy Gabara, 228 est, rue Dor-

LE PRÊT D'HONNEUR, OEUVRE EMINENTE POUR LES JEUNES

"Je ne connais pas d'oeuvre plus éminente en faveur de notre jeunesse", voilà ce que déclarait hier soir, à Radio-Canada, M. Jean-Marie Gauvreau, directeur de l'Ecole du meuble à Montréal.

M. Gauvreau, qui était l'invité du poste CBF, a chaleureusement félicité les initiateurs du Prêt d'Honneur pour avoir songé à mettre sur pied un service social "qui facilite aux jeunes les études spéciales grâce auxquelles notre jeunesse atteindra les plus hauts sommets de la compétence."

Au club Rotary

L'Histoire se répète

Parlant devant les membres du Club Rotary, à leur déjeuner hebdomadaire qui avait lieu, mardi midi, à l'hôtel Mont-Royal, M. H. Noel Fieldhouse, historien distingué, membre de la Société Royale du Canada et professeur d'histoire à l'Université McGill, a mentionné que les petites nations avaient une tendance, de nos jours, à jouer un rôle beaucoup moins important dans la conduite de la politique mondiale et que, conséquemment, il leur incombait de plus en plus de leur leur destinée politique à celle d'une grande puissance.

Le professeur Fieldhouse est d'avis que la situation du monde actuel serait moins tendue, à l'heure actuelle, si la Grande-Bretagne était encore la grande puissance qu'elle était avant la guerre, afin de contre-balancer la puissance de certaines nations qui menacent l'équilibre international.

La faiblesse de l'Angleterre est due uniquement aux effets désastreux de la dernière guerre, alors que cette grande puissance est entrée en lutte contre l'Allemagne sans s'être assurée, au préalable, qu'un puissant allié la seconderait dans cette lutte.

Le conférencier a tracé un parallèle démontrant que les relations qui existent entre les nations sont les mêmes que pour les individus. Le fait de penser que les relations internationales présentent une lutte à mort pour obtenir le contrôle du monde nous vient du temps passé, où l'aristocratie déterminait la politique étrangère. La guerre est un mal, elle est irrationnelle et n'a plus son utilité comme instrument servant à déterminer la marche de la politique étrangère alors qu'il est à supposer:

1° Qu'il existe une harmonie fondamentale entre les intérêts véritables de toutes les nations;
2° Que le développement des lois économiques et scientifiques et du libre-échange contribuent à rendre toutes les nations mutuellement interdépendantes;
3° Que les lois internationales sont, par leur nature, une garantie contre la guerre;
4° Que dans certains cas où les lois internationales ne s'appliqueraient pas ou ne seraient pas reconnues, on pourrait recourir aux compromis et aux négociations.

"L'histoire se répète", a dit le professeur Fieldhouse, mais aujourd'hui ce sont les États-Unis qui mènent le bal."

L'un des paradoxes de la politique mondiale consiste en ce qu'une nation qui est assez forte pour venir en aide à vos réclamations est également trop forte pour vous servir d'instrument. Si, d'autre part, cette puissance est affaiblie, elle ne peut pas assez forte alors pour défendre les intérêts des nations qui cherchent protection sous son aile.

M. Cam Budge présidait le déjeuner.

Coupable de conduite dangereuse

Gilles Labine, 19 ans, accusé d'homicide involontaire à la suite de la mort de Mme Romeo Beupré, tuée dans un accident d'auto le 24 octobre 1947, au coin des rues Craig et Plessis, a avoué sa culpabilité hier en Cour du banc du roi, présidée par le juge Wilfrid Lazure, à une accusation réduite, à savoir d'avoir conduit une auto de façon à mettre la vie du public en danger. La sentence sera prononcée le 21 avril prochain.

Me Henri-Masson Loranger, c.r., occupait pour la Couronne, tandis que l'accusé était représenté par Me Norman Denys.

Plusieurs témoins ont été entendus ce matin, à l'instruction du procès. Le Dr Jean-Marie Roussel, médecin-légiste, a déclaré que la mort de la victime a été causée par les nombreuses blessures qu'elle a reçues au cours de cet accident.

chester, a lui aussi été condamné à \$1 d'amende plus les frais, pour avoir soumis un rapport incomplet au comité conjoint des barbiers.



Le "Hawker Sea Fury", un nouveau monoplace de combat sera sûrement comode à loger, car, replié, ses ailes n'atteignent plus qu'une envergure totale de 18 pieds. Cet appareil d'une vitesse maximum de 460 milles à l'heure a été choisi pour l'équipement du nouveau porte-avions canadien "Magnificent".

CAMPAGNE CONTRE LE CANCER

Le cancer, ce cruel ennemi de l'humanité a deux puissants alliés qui lui permettent de faire deux fois plus de victimes: ce sont la peur et l'ignorance. Par sa campagne de recrutement, commencée avec le mois d'avril, la Société canadienne contre le cancer, section de la province de Québec, veut abattre ces deux alliés, afin de limiter les ravages de la maladie.

Cette campagne a reçu l'encouragement des plus hautes autorités de la province et toutes nos associations soucieuses de civisme ont offert spontanément leur concours. Un grand nombre d'associations sont déjà entrées dans la lutte. Certaines, non seulement font un devoir à leurs membres de s'inscrire dans la société à contribuer ainsi à vaincre ce terrible fléau, mais elles les invitent à être des propagandistes dans leurs milieux respectifs.

La Fédération des Chambres de commerce de jeunes de la province, considérant que la sauvegarde de la santé de notre population constitue un acte de civisme de première importance a été une des premières à donner l'exemple.

Dans un message adressé à toutes les Chambres, elle écrit: "Chaque jour, 33 Canadiens sont victimes du cancer! Plus de 13,000 par année! Jeunes et vieux! Quelle perte! Et notre province a sa part, sa très large part."

"Pourtant, dans de nombreux cas, le cancer serait guérissable. Pourvu qu'il soit pris à temps. Au moins la moitié des cas pourraient être guéris, assure-t-on. La lutte s'organise. La Société canadienne contre le cancer en prend la direction. Elle est prête. Il lui reste à compléter ses cadres de valeureux soldats, à préparer le terrain dans le grand public et à partir "en guerre!"

On ne réclame notre concours. C'est notre devoir, à tous, de l'accorder, entier, avec empressement." Après avoir indiqué des moyens d'action précis, la Fédération poursuit: "N'oublions pas que le premier objectif, c'est le recrutement des membres. Vous avez une formule d'inscription. Votre secrétaire en recevra une quantité additionnelle. Si elle est insuffisante, qu'il en réclame au plus tôt, et sans gêne. La contribution minimum est de \$1 par membre. Pas de plafond! Pourquoi pas un objectif équivalent à au moins 5% de la population de votre ville?"

"Il ne faut absolument pas que nous soyons responsables, ne serait-ce que par notre insouciance ou notre indifférence de cette saignée permanente chez notre population, de cette perte considérable de notre capital humain occasionnée par le cancer."

A l'instar de nos jeunes hommes d'affaires, que chacun s'inscrive dans la Société canadienne contre le cancer en versant la cotisation de \$1 à l'une des banques à charte de la province ou en la faisant parvenir aux bureaux de la Société, 1499, rue Bishop, Montréal.

Vieillard blessé à la tête

M. W. Laframboise, 73 ans, 4333 rue Christophe-Colomb, a été blessé à la tête mardi, lorsqu'une automobile et un taxi sont venus en collision, au coin des rues Marie-Alexandre et Christophe-Colomb. M. Laframboise a reçu les premiers soins à l'hôpital Saint-Luc, après quoi il a pu regagner son domicile.

La victime marchait sur le trottoir quand une automobile, conduite par M. Raymond Archambault, de Granby, est venue en collision avec le taxi de M. Eugène Guay, 7402 rue Chambois. La violence du choc a projeté l'une des deux voitures sur le trottoir du coin nord-ouest des deux rues. C'est là que M. Laframboise a été blessé.

Sept ans de pénitencier pour deux bandits

Jean-Paul Riendeau, 26 ans, et Thomas Mattick, condamnés la semaine dernière à sept ans de pénitencier, par le juge Oscar Gagnon, pour vol à main armée, ont avoué leur culpabilité hier devant le juge Gerald Almond, à l'accusation d'avoir commis plusieurs autres vols à main armée dans des pharmacies.

La même sentence, soit sept ans de pénitencier, leur a été imposée, et elle sera purgée couramment avec la première.

UN AVION FACILE A LOGER

Hommages du Vatican à un auteur canadien

M. J.-B. Desrosiers, P.S.S., directeur de l'Institut Pie XI et professeur au Grand Séminaire de Montréal, a reçu récemment du Vatican les deux lettres suivantes, au sujet de ses deux derniers ouvrages:

Segreteria di Stato

Di Sua Santità

N. 172289

Dal Vaticano, li 1 mars 1948

Monsieur l'abbé,

Le recteur du Collège canadien à Rome a remis récemment entre les mains de Sa Sainteté vos deux ouvrages: *Soyons justes* (tomes I et II) et *Par-dessus tout la charité*, petite Somme, en langue française, des cours que vous donnez en latin depuis de longues années au Grand Séminaire de Montréal, et dont vous avez également fait l'objet de vos leçons à l'Institut Pie XI, école d'action catholique récemment fondée par vous en annexe à l'Université de Montréal.

Sa Sainteté vous remercie vivement de votre hommage filial. Elle vous félicite de cet effort pour mettre à la portée du grand public les enseignements de la théologie sur les deux grandes vertus chrétiennes dont la pratique importe si hautement au salut de la société comme à celui des individus.

Le Saint-Père est informé par ailleurs de tout ce que vous avez fait pour répandre et inculquer l'enseignement thomiste et la doctrine sociale de l'Eglise, et il est heureux d'avoir cette occasion pour vous en dire sa paternelle satisfaction.

Se plaissant à souhaiter à vos deux ouvrages une large diffusion, le Père Commun vous envoie de tout coeur, comme gage de l'aide divine sur la continuation de vos travaux, la Bénédiction apostolique.

Veillez agréer, monsieur l'abbé, l'assurance de mes sentiments dévoués en N.-S.

(Signé) J.-P. MONTINI, Subst.

Sacra Congregatio
de Seminariis
Et Studiorum Universitatis
Prot. Num. ...
Rome, le 10 mars 1948

Monsieur l'abbé,

Monseigneur Léger, recteur du Collège pontifical canadien de Rome, a eu l'obligeance de me remettre les trois volumes dont vous avez bien voulu me faire hommage.

Je vous remercie de tout coeur de ces excellents ouvrages dont le titre même est déjà une promesse: *Soyons justes, Par-dessus tout la charité*. J'ai rapidement parcouru les pages vraiment riches et denses où vous recommandez aux chrétiens, et au clergé en particulier, les deux hautes vertus qui doivent régir toute notre vie: "Justice et charité". L'en suis resté profondément édifié. Vous suivez la voie royale de la vérité évangélique, que vous éclairez doctement par la tradition des Pères et des Docteurs.

Vous avez su exposer la doc-

trine sociale de l'Eglise catholique d'une manière sûre et pénétrante, en disciple éclairé de saint Thomas d'Aquin, dont vous faites connaître depuis de longues années la pensée salvatrice. Veuillez agréer, cher monsieur l'abbé, mes félicitations les plus sincères et les plus cordiales. Je souhaite à vos ouvrages la plus large diffusion pour le salut de notre pauvre humanité si désorientée.

A cet effet j'implore les plus larges bénédictions du Père des Lumières sur vos études et sur votre apostolat, qui ne pourra manquer, avec la grâce de Dieu, d'être de plus en plus fécond.

Agréez, monsieur l'abbé, l'assurance de mon religieux dévouement.

(Signé) G. card. PIZZARDO.

Me Philippe Ferland à la Cour juvénile

Québec, 15 (D. N. C.). — Depuis que le juge Edgar Chambois, de la Cour des jeunes délinquants siège comme président de la commission d'enquête sur la délinquance juvénile, c'est Me Philippe Ferland, c.r., qui le remplace comme juge de ce tribunal.

Savour
Délicieuse!



Scellé à vide - Toujours frais!



JUSQU'AU 19 AVRIL
MONTREZ-VOUS GÉNÉREUX:

NOTRE BUT: COMPÉTENCE
C'EST POUR NOS JEUNES

Cette annonce est publiée grâce au généreux concours des commanditaires suivants:

Racide Archambault

Bijoutier-Horloger

Réparations de tous genres

1105 est, av. Mt-Royal, CH. 7418

A. BÉLANGER

POELES ET MEUBLES

Sept magasins à votre service

La Cie Canada Drug

R. MARTINEAU, L. Ph., prop.

857, rue Saint-Maurice, MA. 8363

Nap. Courtemanche

Ltée

ASSURANCES

NAP. COURTEMACHE, président,

maître de Montréal

11270 est, rue Notre-Dame

CL. 5975

Marcel-G. Coutlée &

Fernand Malouin

Ébéniste-décorateur Décorateur

MEUBLES ET TISSUS EXCLUSIFS

TENTURES, RIDEAUX, TAPIS

REMBOURRAGE

5125 av. Papineau - CH. 1868

Le bonheur de donner excède celui de recevoir.

Dionne Limitée

"Les grands marchés où l'on se sert soi-même"

Appuyons le Prêt d'Honneur

Dupuis Frères

865 est, rue Sainte-Catherine

Contre les douleurs rhumatismales

Arex Compound ne coûte que quelques sous et soulage promptement les douleurs rhumatismales, la goutte, les névralgies, etc.

AREX Compound

AREX Compound

AREX Compound

AREX Compound

AREX Compound

AREX Compound

AREX Compound

AREX Compound

AREX Compound

AREX Compound

La sainte Liturgie

Encyclique

"Mediator Dei et hominum"

A nos Vénérables Frères les Patriarches, Primats, Archevêques, Evêques, et autres Ordinaires en paix et communion avec le Siège apostolique

PIE XII, PAPE

Vénérables Frères,
Salut et Bénédiction apostolique
(suite)

III. La Communion eucharistique

L'auguste Sacrifice de l'autel se conclut par la communion au repas divin. Cependant, comme tous le savent, pour assurer l'intégrité de ce Sacrifice il suffit que le prêtre communie; il n'est pas nécessaire — bien que ce soit souverainement souhaitable — que le peuple lui aussi s'approche de la sainte Table.

Pour l'intégrité du sacrifice, celle du prêtre suffit.

Nous aimons, à ce sujet, répéter les considérations de Notre prédecesseur, Benoît XIV, sur les définitions du Concile de Trente: "En premier lieu... nous devons dire qu'il ne peut venir à l'esprit d'aucun fidèle que les Messes privées dans lesquelles seul le prêtre communie perdent de ce fait le caractère du Sacrifice non sanglant, parfait et complet, institué par le Christ Notre-Seigneur, et qu'elles doivent, par conséquent, être considérées comme licites. Les fidèles, en effet, n'ignorent pas ou du moins il est facile de leur enseigner que le saint Concile de Trente, s'appuyant sur la doctrine conservée par la tradition perpétuelle de l'Eglise, a condamné comme nouvelle et fautive l'opinion de Luther qui s'opposait: "Si quelqu'un dit que les Messes dans lesquelles seul le prêtre communie sacramentellement sont licites et doivent par conséquent être supprimées, qu'il soit anathème."

Ils s'écartent donc du chemin de la vérité ceux qui ne veulent accomplir le saint Sacrifice que si le peuple chrétien s'approche de la Table sainte; et ils s'en écartent encore davantage ceux qui, prétendant qu'il est absolument nécessaire que les fidèles communient avec le prêtre, affirment dangereusement qu'il ne s'agit pas seulement d'un Sacrifice, mais d'un Sacrifice et d'un repas de communauté fraternelle et de font de la Communion accomplie en commun comme le point culminant de toute la cérémonie.

Il faut encore une fois remarquer que le Sacrifice eucharistique consiste essentiellement dans l'immolation qui est mystiquement indiquée par la séparation des saintes Espèces et par leur oblation faite au Père éternel. La sainte Communion en assure l'intégrité et a pour but d'y faire participer sacramentellement, mais tandis qu'elle est absolument nécessaire de la part du ministre sacrificateur, elle est

Exhortation à la communion spirituelle et sacramentelle

De même que l'Eglise, comme maîtresse de vérité, fait tous ses efforts pour protéger l'intégrité de la foi, de même, comme mère pleine de sollicitude pour ses fils, elle les exhorte très fortement à participer avec empressement, et fréquemment, à ce très grand bienfait de notre religion.

Elle désire avant tout que les chrétiens, spécialement quand ils ne peuvent recevoir effectivement la nourriture eucharistique, la reçoivent au moins de désir, de manière à s'unir au Rédempteur avec une foi vive, un esprit respectueusement humble et confiant dans sa volonté, avec l'amour le plus ardent.

Mais ceci ne lui suffit pas. Puisque, sans effet, comme Nous l'avons dit ci-dessus, nous pouvons participer sacramentellement au Sacrifice en recevant le Pain des anges, afin que d'une manière plus efficace nous "sentions continuellement en nous l'effet de notre Rédemption", l'Eglise notre Mère renouvelle à tous et à chacun de ses fils l'invitation du Christ Notre-Seigneur: "Prenez et mangez..." Faites ceci en mémoire de moi." Dans ce but, le Concile de Trente, répondant en quelque sorte aux désirs de Jésus-Christ et de son Epouse immaculée, recommande fortement que, "à chaque Messe, les assistants communient, non seulement en esprit, mais aussi par la réception sacramentelle de l'Eucharistie, afin que le fruit de ce Sacrifice très saint leur parvienne plus abondamment". Bien plus, Notre prédecesseur, d'immortelle mémoire, Benoît XIV, afin de faire mieux connaître, et plus clairement, que par la réception de la divine Eucharistie les fidèles participent au Sacrifice lui-même, loue la pitié de ceux qui, non seulement désirent se nourrir du Pain céleste quand ils assistent au Sacrifice, mais encore souhaitent recevoir des hosties consacrées à ce Sacrifice même; mais, comme lui-même déclare, on prend vraiment et réellement part au Sacrifice même s'il s'agit du Pain eucharistique dont la consécration a été dûment accomplie auparavant. Voici, en effet, ce qu'il écrit: "Outre ceux à qui le célébrant donne une part de la Victime offerte par lui dans la Messe même, ceux-là aussi participent au même Sacrifice, à qui le prêtre donne la sainte Réserve; cependant, jamais l'Eglise n'a in-

terdit, et elle n'interdit pas actuellement au prêtre, de satisfaire à la pitié et à la juste demande des assistants qui demandent à participer au Sacrifice même, qu'ils offrent eux aussi à leur manière; bien plus, elle approuve et désire que cela ne soit pas omis, et elle blâmerait les prêtres par la faute ou la négligence desquels cette participation serait refusée aux fidèles.

Pour toutes les catégories de personnes

Dieu fasse que tous répondent spontanément et volontiers à ces invitations pressantes de l'Eglise; Dieu fasse que les chrétiens prennent part au divin Sacrifice, non seulement d'une manière spirituelle, mais aussi en recevant dans la Communion sacramentelle, même tous les jours s'ils le peuvent, le Corps de Jésus offert pour tous au Père éternel. Excitez, Vénérables Frères, dans les âmes de tous ceux qui sont confiés à vos soins, une foi ardente et comme inextinguible de Jésus-Christ; que votre enseignement attire en foule autour des autels enfants et jeunes gens, qui offrent au divin Rédempteur leur innocence et leur enthousiasme; que les époux s'en approchent fréquemment afin que, nourris à la sainte Table, ils puissent faire passer dans les âmes de leurs enfants, et de leurs sentiments et l'amour de Jésus-Christ; que les ouvriers y soient appelés, afin qu'ils puissent recevoir la nourriture solide capable de refaire leurs forces sans leur manquer jamais, et qui leur prépare au travail la récompense éternelle de leurs travaux; appelez enfin et forcez à entrer tous les hommes de toutes les classes, car c'est le pain de vie dont tous ont besoin. L'Eglise de Jésus-Christ n'a que ce seul pain pour satisfaire les aspirations et

les désirs de nos âmes, pour les unir très étroitement au Christ Jésus pour en faire finalement un seul corps et les unir entre eux comme des frères qui s'aiment à la même table, pour prendre le remède de l'immortalité en partageant un même pain.

Communions reçues autant que possible durant la messe

Il est tout à fait convenable, ce que le peuple s'approche de la sainte Table après la Communion du prêtre, et comme Nous l'avons écrit plus haut, il faut louer ceux qui, assistant à la Messe, reçoivent les hosties qui y ont été consacrées, afin que se réalise la prière: "Que nous tous qui, participant à ce Sacrifice, aurons reçu le Corps sacré et le Sang de votre Fils, nous soyons remplis de toute bénédiction céleste et de toute grâce."

Cependant, il n'est pas rare qu'il se présente des motifs le distribuer la sainte Communion, soit avant, soit après le Sacrifice lui-même, ou encore — bien que l'hostie soit distribuée aussitôt après la Communion du prêtre — de faire cette distribution avec des hosties consacrées auparavant. Même dans ces conditions — comme d'ailleurs Nous l'avons déjà fait remarquer plus haut —, le peuple participe normalement au Sacrifice eucharistique, et il n'est pas rare qu'il puisse ainsi plus facilement s'approcher de la Table sainte. Il est donc, dans sa maternelle indulgence, l'Eglise s'efforce d'aller au-devant des besoins spirituels de ses fils, ceux-ci, néanmoins, chacun pour sa part, doivent se garder de mépriser facilement ce que la sainte liturgie conseille à toutes les fois qu'un motif raisonnable ne s'y oppose pas, réaliser tout ce qui manifeste plus clairement l'autel l'unité vivante du Corps mystique.

LE DEVOIR, MONTREAL, JEUDI 15 AVRIL 1948

TEMOIGNAGE D'ESTIME A L'UN DE NOS NAVIRES



Trois membres de l'équipage du croiseur canadien "Ontario", qui servait déjà à bord de ce navire de guerre de 9,000 tonnes avant sa mise officielle en service, tiennent ou contemplent ici la plaque présentée à leur vaisseau à cette dernière occasion. De gauche à droite: l'officier marinier John Carieu, de Victoria, Colombie Canadienne; le chef soutier N. Martin, de Chilliwack, dans la même province; et l'officier marinier R. Smith, de Calgary, en Alberta.

Suivie d'une action de grâce convenable

Lorsque l'action sainte, qui est régie par ces lois liturgiques particulières, est achevée, celui qui a reçu le Pain du ciel n'est pas dispensé de rendre grâce; bien plus, il est tout à fait convenable que, une fois reçue la sainte Eucharistie et achevées les cérémonies publiques, il se recueille et, intérieurement uni au divin Maître, il ait avec lui un entretien très doux et bienfaisant, autant que les circonstances le lui permettent. Ceux-là s'écartent donc du droit sentier de la vérité qui, s'attachant aux mots plus qu'à la pensée, affirment et enseignent qu'une fois le Sacrifice achevé il n'y a pas à le prolonger par une action de grâce, mais aussi parce que ceci est affaire de dévotion personnelle et particulière, qui regarde de chacun et non le bien de la communauté.

Mais, au contraire, la nature même du sacrement demande que le chrétien qui le reçoit en retire d'abondants fruits de sainteté. Assurément, la réunion publique de la communauté est convenue, mais il faut que chacun, uni au Christ, n'interrompe pas dans sa propre âme le cantique de louanges "rendant grâce à Dieu, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ". La liturgie du Sacrifice eucharistique nous y exhorte quand elle nous fait prier en ces termes: "Accordez-nous de demeurer toujours en action de grâce... et de ne cesser jamais de vous louer." C'est pourquoi, s'il n'y a aucun moment auquel il ne faille rendre grâce à Dieu, et si il ne faut jamais cesser de le louer, qui oserait accuser ou blâmer l'Eglise de conseiller à ses prêtres et aux fidèles de s'entretenir au moins quelque temps avec le divin Rédempteur après le saint Sacrement, et d'introduire dans les livres liturgiques des prières de circonstance, enrichies d'indulgences, par lesquelles les ministres sacrés, soit avant d'exercer les fonctions liturgiques et de se nourrir de l'Eucharistie, soit après avoir achevé la sainte Messe, expriment à Dieu leur reconnaissance? Le saint liturgie, loin d'étouffer les sentiments intimes de chaque chrétien, les ranime et les stimule plutôt, pour qu'ils prennent la ressemblance du Christ et soient par lui orientés vers le Père céleste; c'est pour quoi elle enseigne et invite à rendre à Dieu des actions de grâce que lui doit quiconque a reçu sa nourriture à la sainte Table. Le divin Rédempteur, en effet, aime à entendre nos prières, à nous parler à cœur ouvert et à nous offrir un refuge dans son Cœur brûlant.

Nécessaire pour recueillir des fruits plus abondants

Bien plus, de tels actes, particuliers à chacun, sont absolument nécessaires pour que tous jouissent plus abondamment des trésors d'en-haut, dont l'Eucharistie déborde, et pour que, selon nos forces, nous les fassions se répandre sur les autres, afin que Notre-Seigneur atteigne en nous les âmes la plénitude de sa vertu.

Pourquoi donc, Vénérables Frères, ne louerions-Nous pas ceux qui, après avoir reçu la nourriture eucharistique, même après que l'assemblée des fidèles a été officiellement congédiée, s'attardent dans une familiarité intime avec le divin Rédempteur, non seulement pour s'entretenir avec lui de la manière la plus suave, mais encore pour le remercier et lui rendre les louanges qui lui sont dues, et surtout pour lui demander son aide, pour écarter chacun de son âme tout ce qui diminue l'efficacité du sacrement, et pour réaliser toute leur part de ce qui peut favoriser l'action toute-puissante de Jésus-Christ? Nous les exhortons à le faire d'une manière particulière en mettant à exécution les résolutions qu'ils auront prises, en exerçant les vertus chrétiennes, en adaptant à leurs propres besoins les dons reçus de sa libéralité royale. Certes, l'auteur du livre d'or de l'imitation du Christ parle en inspiré et selon les préceptes de la liturgie quand il donne ce conseil: "Demeure dans le secret et joins de ton Dieu, car tu possèdes Celui que le monde entier ne peut t'enlever."

Nous tous, étroitement unis au Christ, efforçons-nous donc de nous plonger en quelque sorte dans son très saint amour, et attachons-nous à lui afin de prendre part aux actes par lesquels lui-même adore l'Auguste Trinité dans un hommage qui lui

SURPLUS FINANCIER A LA JEUNE CHAMBRE

Les revenus excèdent les dépenses par \$4,353.31. — Une exposition de l'habitation.

M. Marcel Gareau, trésorier de la Chambre de commerce des jeunes, vient de présenter le rapport financier de la jeune Chambre, en date du 29 février 1948. Dans une note explicative, M. Gareau fait remarquer aux membres de la Chambre que le surplus actuel parvient des opérations de l'administration actuelle, c'est-à-dire depuis le 1er juin 1947. De plus, ajoute M. Gareau, il ne faudrait pas que les membres s'alarment ou se réjouissent du fait que le surplus actuel est plutôt élevé. La Chambre doit continuer à opérer jusqu'au 31 mai 1948 et les recettes anticipées sont plutôt basses.

Le rapport financier a été vérifié par MM. Fernand E. Leblanc et Laurier Méthot, comptables, et approuvé par M. Marcel Lafaille, président de la Chambre.

Une exposition de l'habitation

Le comité de la propriété, que dirige M. Paul-R. Renaud, offre aux membres de la Chambre ses services d'échange et de demande de logements.

Les intéressés n'ont qu'à communiquer avec M. Renaud, à la Chambre même, ou à 6596 rue Louis-Hébert. On pourra obtenir des renseignements en s'adressant à M. J.-M. Laforest, tél. D'Upton 5729. Le comité de la propriété annonce aussi qu'une exposition de l'habitation sera tenue à l'automne de 1948.

Soudainement malade dans un tramway

Un homme d'une quarantaine d'années, M. J.-W. Tucker, 3439 est, rue Ontario, a été transporté d'urgence dans une auto de la radio-police, à l'hôpital Notre-Dame, après s'être senti soudainement pris de malaise, dans un tramway du circuit Ontario, mardi soir.

M. Tucker était monté dans le tramway no 1517, du circuit Ontario, au coin de la rue St-Denis. Au cours du voyage qui le ramenait chez lui, il s'est soudainement senti pris de douleurs aiguës à l'abdomen. Il a alors demandé au préposé aux billets, dans le tramway, de le laisser descendre au coin de la rue Davidson. Le percepteur, M. Georges Desmarais, a conduit M. Tucker dans la pharmacie située au coin de la rue Davidson, et aidé du pharmacien et du conducteur du tramway, M. A. Després, il a porté aide à M. Tucker, jusqu'à l'arrivée de la radio-police.

Les constables ont transporté le malade à l'hôpital où il a été quéré d'urgence pour l'appendicite.

Mgr O'Neill consacré archevêque de Regina

Edmonton, 15 (C. P.). — Le cardinal James Charles McGuire, archevêque de Toronto, a présidé hier à la consécration de Mgr M. E. O'Neill comme archevêque de Regina, dans la cathédrale d'Edmonton. Il était assisté de NN. SS. John MacDonald, archevêque de Winnipeg, et de Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec. Mgr O'Neill avait, durant la dernière guerre mondiale, été d'abord aumônier du régiment "Loyal Edmonton" puis aumônier catholique en chef de l'armée canadienne outre-mer.

est extrêmement agréable, par lesquels il rend au Père éternel des actions de grâce et des louanges souveraines, qui retentissent d'un commun accord au ciel et sur la terre, selon la parole: "Toutes les œuvres du Seigneur, bénissent le Seigneur"; par lesquels enfin, unis ensemble, nous implorons le secours de Dieu au moment le plus opportun qui soit donné pour demander et obtenir de l'aide au nom du Christ, par lesquels surtout nous nous offrons et nous immolons en hostie, en disant: "Faites que nous devenions pour vous un don éternel."

Le divin Rédempteur répète incessamment son invitation pressante: "Demeurez en moi". Or, par le sacrement de l'Eucharistie, le Christ demeure en nous et nous en lui; et de même que le Christ demeure en nous vit et agit, de même il faut que nous, demeurant dans le Christ, nous vivions et agissions par lui.

(à suivre)

La couleur du temps...

Caldercrux, Ecosse, 15 (C.P.). — Ce n'est pas tout le monde qui peut se vanter de n'avoir pas à quitter sa demeure pour miner son charbon. C'est pourtant le cas des frères Beveridge, de Caldercrux. Mineurs eux-mêmes, ils ont su reconnaître, en octobre 1946, qu'un gisement de charbon affleurait le sol dans la cour de leur logis. Les frères Beveridge ont employé toutes leurs ressources pécuniaires (88,000) à l'achat d'une machinerie rudimentaire qui leur a permis de fonder leur propre compagnie minière. La mine Beveridge est maintenant une entreprise vraiment familiale, qui emploie aussi trois autres hommes et produit environ 53 tonnes de charbon par semaine.

Orillia, Ont., 15 (C.P.). — Le propriétaire d'un comptoir de rafraîchissements et de journaux à Orillia, en Ontario, Douglas Robertson, est sûrement l'un des meilleurs détectives de la place, même s'il est totalement aveugle. Il y a deux mois, un "pensionnaire" de l'école de réforme de Bowmanville lui refila un billet de \$2 tout en prétendant que c'en était un de \$10, en échange d'une ceinture de cuir, produit de l'artisanat de Robertson. Il a commis l'autre jour l'imprudence de revenir devant sa victime en portant la même ceinture dont l'aveugle pouvait avec ses doigts reconnaître les creux et basses et sans changer sa voix. Robertson a su le retenir jusqu'à l'arrivée de la police.

Un mémoire sur le logement

Au congrès de la Fédération canadienne des maires et des municipalités qui se tiendra du 22 au 25 juin à Halifax, M. J.-O. Asselin, président du comité du logement de cet organisme, présentera un mémoire sur la question de l'habitation à Montréal et dans la province.

On sait qu'à la suite d'un rapport adressé à M. Howe, ministre de la reconstruction, sur le problème du logement, ce dernier a réitéré son attitude à savoir que la question de l'habitation

NOUVEAU CHEF DE LA CANADIAN PRESS



M. Victor Sifton, président de la Winnipeg Free Press et nouveau président de la Canadian Press, coopérative nationale des journaux du pays. Le président de cet organisme était jusqu'ici M. Frederick Ker, de Hamilton-Spectator.

tion, à son avis, relève des provinces et que le gouvernement fédéral ne saurait contribuer financièrement à un plan de construction de logements ne comportant pas la participation des provinces et des municipalités.

Coffres-forts à l'épreuve des voleurs



Coffres en acier, à porte circulaire et système de fermeture approuvé par le Syndicat des Assureurs.

En magasin

Ahern Safe
Fondée en 1880
830 OUEST, RUE ST-JACQUES
BELAIR 1069 Montréal 3

MACHINISTES



Tous travaux de mécaniques. Moteurs remis à neuf. Rectification de vilebrequin. Réparation de presses d'imprimerie. Ouvriers spécialisés. Flexez-vous à nous!

LEFEBVRE FRERES

986, rue de Bullion Plateau 9641 Montréal



Si vous êtes père de famille...

Nombreux sont ceux qui souscrivent aujourd'hui des polices d'assurance pour des jeunes gens et même pour des enfants. Ils contractent ces polices non seulement pour jouir de la protection qu'elles accordent, mais encore pour permettre à leurs enfants de terminer leurs études secondaires ou pour leur constituer un fonds de réserve qui leur servira un jour à ouvrir quelque commerce. Souvent, il y a une entente entre le père et le fils, que lorsque ce dernier gagnera assez, il prendra la totalité ou une partie de la prime à sa charge. Cet accord entre père et fils est excellent. Il enseigne au jeune homme les principes de l'épargne et développe chez lui le sens des responsabilités.

Si vous avez des enfants, le représentant de la Confederation Life sera toujours heureux de vous montrer ce que vous pouvez faire, dans le cadre des idées présentes et dans la mesure de vos moyens. Un représentant qualifié se tient à votre disposition pour examiner avec vous chacune de vos idées à ce sujet.

AVANT DE VOUS ASSURER — CONSULTEZ LA

Confederation Life

Association

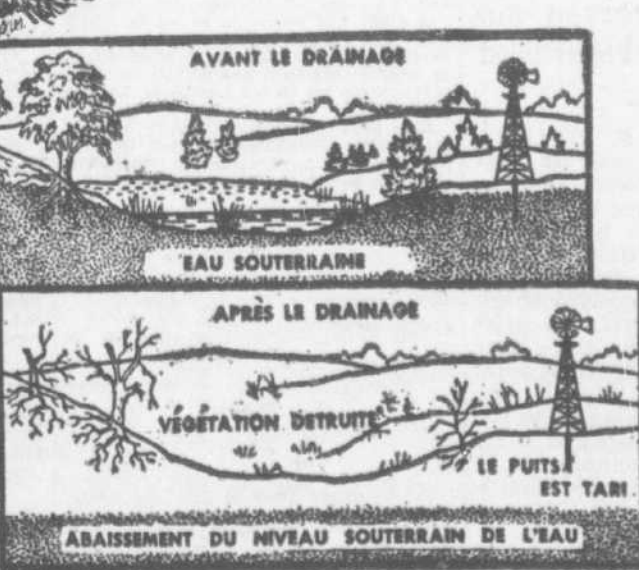
SIÈGE SOCIAL TORONTO

Secursiales
Montréal — St-Catherine
J.-G. LADROIT, gérant de division
Montréal — Mont-Royal
354 est. rue St-Catherine
J.-T. BOURGEOIS, gérant de division
Montréal — St-Jacques
F.-W. BENN, C.L.U., gérant de division
Représentants d'assurances collectives
N.-A. ROUETON L.-J. BRUNEAU

Le marécage des bois...



Le frais marécage des bois et le marais ensablé assurent un gîte aux oiseaux aquatiques, aux castors et aux rats musqués. Ils contribuent à maintenir le niveau souterrain de l'eau, venant ainsi à l'aide du cultivateur pendant les mois secs de l'été. Les diagrammes qui suivent montrent comment l'assèchement des marécages peut être la cause fréquente du tarissement des puits, de la destruction de la végétation et des inondations du printemps. Avant de drainer un marécage, on doit consulter un expert pour s'assurer de l'utilité du projet. Les terres asséchées sont parfois utiles à la culture.



CARLING'S

THE CARLING BREWERIES LIMITED
WATERLOO, ONTARIO

Nature Primitive — À VOUS D'EN JOUIR — À VOUS DE LA PROTÉGER

D11990

A mon avis...

La grande classique du hockey professionnel a pris fin hier soir à Detroit: les Leafs de Toronto, qui ont décroché le championnat de la ligue Nationale dans les séries régulières, viennent de remporter la coupe Stanley en luttant pour conserver la coupe Stanley et cela en gagnant quatre joutes consécutives contre les Ailes Rouges de Detroit.

Les joueurs de Happy Day ont affirmé leur supériorité sur leurs adversaires en gagnant la première partie par 5 à 3 mercredi de la semaine dernière, la deuxième par 4 à 2, samedi dernier, à Toronto, pour ensuite aller à Detroit vaincre le club de Tommy Ryan par 2 à 0, dimanche soir et finalement hier ils ont remporté la coupe Stanley en luttant pour conserver la coupe Stanley et cela en gagnant quatre joutes consécutives contre les Ailes Rouges de Detroit.

Les Leafs, en remportant la coupe Stanley hier soir, ont égalé le record établi par le Canadien de Montréal en remportant pour la première fois la fameuse coupe offerte par l'ancien gouverneur général du Canada, lord Stanley, et en gagnant pour la deuxième fois consécutive le championnat mondial du hockey professionnel, battant le Canadien et le Detroit.

Le Bleu Blanc Rouge a été vaincu dans les séries régulières et dut se contenter de la cinquième position mais les Leafs, qui ont mené dans la majeure partie de la série régulière, ont brillé avec éclat dans les éliminatoires et ils viennent de prouver, hors de tout doute, qu'ils possèdent la meilleure équipe du circuit Campbell et les fervents du hockey de Montréal se consolent de la perte du championnat par leurs favoris en songeant que c'est le seul autre club canadien du circuit qui a décroché les plus hauts honneurs du sport national des Canadiens.

Les Leafs ont remporté la coupe l'an dernier en triomphant du Canadien dans la série finale après que le Tricolore eut remporté le championnat de la ligue et les Torontois avaient précédemment gagné le fameux trophée en sortant victorieux des séries de 1946-47, 44-45, 41-42 et 31-32, pendant que les Habitants de Montréal avaient été vainqueurs en 1945-46, 1943-44, 30-31, 29-30 et 23-24 tandis que le Detroit eut cette distinction au cours des séries 1935-36, 36-37 et 42-43.

Deux autres clubs de la Ville Reine gagneront le championnat mondial depuis la fondation de la ligue Nationale en 1917 mais ces équipes portaient les noms de Toronto Arena et Toronto St. Pats, ce qui porte au total de sept le nombre de fois que la coupe a été obtenue par un club de la Ville Reine.

La coupe Stanley fut disputée à tous les ans exception faite du printemps 1919 alors que le Canadien se rendit dans l'Ouest canadien pour y rencontrer le club Seattle, champion de la ligue de la Côte du Pacifique, et les clubs participèrent à cinq joutes avec chacun deux victoires, deux défaites et une nulle, mais durent abandonner la lutte à cause de l'épidémie d'influenza qui sévissait en ce moment. C'est à la suite de cette série que le regretté Joe Hall, du Canadien, succomba à cette maladie.

Voici la liste des clubs qui ont gagné la coupe Stanley depuis 1917:

Clubs	Gérants	Instructeurs
1917-18—Toronto	Charlie Querrie	Dick Carroll
1918-19—Ottawa	Tommy Gorman	Pete Green
1919-20—Ottawa	Tommy Gorman	Pete Green
1920-21—Ottawa	Tommy Gorman	Pete Green
1921-22—Toronto	Charlie Querrie	Eddie Powers
1922-23—Ottawa	Tommy Gorman	Pete Green
1923-24—Ottawa	Tommy Gorman	Pete Green
1924-25—Ottawa	Tommy Gorman	Pete Green
1925-26—Montréal	Eddie Gerard	Eddie Gerard
1926-27—Ottawa	Dave Gill	Dave Gill
1927-28—Rangers	Lester Patrick	Lester Patrick
1928-29—Boston	Art Ross	Cy Denneny
1929-30—Canadiens	Cecil Hart	Cecil Hart
1930-31—Canadiens	Cecil Hart	Cecil Hart
1931-32—Ottawa	Lester Patrick	Lester Patrick
1932-33—Rangers	Lester Patrick	Lester Patrick
1933-34—Montréal	Tommy Gorman	Lionel Conacher
1934-35—Montréal	Tommy Gorman	Lionel Conacher
1935-36—Detroit	Jack Adams	Jack Adams
1936-37—Detroit	Jack Adams	Jack Adams
1937-38—Chicago	Bill Stewart	Bill Stewart
1938-39—Boston	Art Ross	Conney Weiland
1939-40—Rangers	Art Ross	Conney Weiland
1940-41—Boston	Art Ross	Conney Weiland
1941-42—Toronto	Connie Smythe	Happy Day
1942-43—Detroit	Jack Adams	Bill Stewart
1943-44—Canadiens	Tommy Gorman	Dick Irvin
1944-45—Toronto	Connie Smythe	Happy Day
1945-46—Canadiens	Tommy Gorman	Dick Irvin
1946-47—Toronto	Connie Smythe	Happy Day
1947-48—Toronto	Connie Smythe	Happy Day

X.E. NARBONNE

BALLON-PANIER A LA PALESTRE QUATRE COMBATS AU ST-JACQUES

Le Ste-Marie Sr a remporté difficilement la première partie de la série 2 dans 3 pour le championnat de la ligue inter-collegiale de ballon panier, par le compte de 21-20 sur les Arts Graphiques. La partie débuta à une allure plutôt lente car les joueurs des deux équipes se surveillaient étroitement et tonnaient à l'arrêt. Les Arts Graphiques vinrent près de remporter la victoire, mais les collégiens de la rue Bleury surent conserver l'avance d'un point qu'ils avaient, pour enfin compter, Dagenais et Barbeau furent les étoiles du Ste-Marie et comptèrent respectivement 10 et 8 points. Les autres joueurs du Ste-Marie furent Cyr et Desjardins; Flynn et Desroches jouèrent aussi une bonne partie pour leur club. Les Arts Graphiques, habilement pilotés par Frank Illey, se révélèrent de redoutables adversaires et ont d'excellentes chances de remporter le championnat, cette saison. Rob Lamarre compta treize points pour son club et fut l'étoile de la rencontre. Beaupré, Brissot et Tremblay se sont également signalés pour le club des Arts Graphiques. Léon Dunn et Doug Pothier étaient les arbitres de cette rencontre et Jacqueline Marchand officiait à la table. Dans la section juniore, l'Ecole St-Stanislas a eu raison du Ste-Marie Jr par le compte de 21-19 pour prendre l'avantage de la série de 2 dans 3 pour le championnat de la ligue. L'Ecole St-Stanislas prit une avance de

Ce soir, à la salle du marché St-Jacques, le promoteur de lutte, Roy Lamontagne, présentera une autre séance des mieux équilibrées. Dans la rencontre finale, deux équipes de trois lutteurs chacune en viendront aux prises. Harry Madison, Al Tucker et Jacques Trudeau, trois vainqueurs du matériel, reconstruisent l'usage constant de leurs multiples tactiques illégales, tenteront de remporter la victoire aux dépens du trio formé de Georges Gagné, Larry Raymond et Lou Klein. Inutile de dire que cette rencontre sera remplie d'action, car Gagné, Raymond et Klein sont déterminés à prouver aux amateurs de lutte à Montréal que la science est supérieure à la rudesse.

Dans la rencontre semi-finale, deux gladiateurs très rudes engageront la lutte. Il s'agit de Jim Burnett et Joe DeValteau. C'est un autre combat qui devrait tenir constamment la foule en haleine.

Jean-Louis Roy fera face à Hank Pardi dans la rencontre spéciale, tandis que Kelly et Marshall se disputeront la victoire dans la rencontre préliminaire.

quatre points à la fin de la première moitié de la joute alors qu'elle menait par le compte de 10-6. Quand, dans la première partie, les perdants furent très menaçants, ils réussirent à compter treize points contre onze pour l'Ecole St-Stanislas. Gélinas s'est signalé en comptant douze des vingt et un points des vainqueurs, tandis que pour les perdants, Desroches et Desroches furent les plus en évidence. Le prochain programme double aura lieu samedi prochain à la palestre Nationale.

La coupe Stanley aux Leafs. — Troisième joute des juniors

LES CHAMPIONS DE HAPPY DAY ONT GAGNE LA CLASSIQUE DU HOCKEY EN QUATRE JOUTES CONTRE LE DETROIT

Les Leafs ont eu raison des Ailes Rouges hier soir par le compte de 7 à 2 pour remporter la coupe Stanley pour la deuxième année consécutive — Deux buts pour Kennedy et Watson — Turk Broda en évidence dans les filets du club Toronto

Detroit, 15. — Les Leafs sont champions du hockey professionnel. Les joueurs de Happy Day ont remporté la coupe Stanley en luttant pour conserver la coupe Stanley et cela en gagnant quatre joutes consécutives contre les Ailes Rouges de Detroit. Les Leafs ont eu raison des Ailes Rouges hier soir par le compte de 7 à 2 pour remporter la coupe Stanley pour la deuxième année consécutive — Deux buts pour Kennedy et Watson — Turk Broda en évidence dans les filets du club Toronto

Detroit, 15. — Les Leafs sont champions du hockey professionnel. Les joueurs de Happy Day ont remporté la coupe Stanley en luttant pour conserver la coupe Stanley et cela en gagnant quatre joutes consécutives contre les Ailes Rouges de Detroit. Les Leafs ont eu raison des Ailes Rouges hier soir par le compte de 7 à 2 pour remporter la coupe Stanley pour la deuxième année consécutive — Deux buts pour Kennedy et Watson — Turk Broda en évidence dans les filets du club Toronto

Detroit, 15. — Les Leafs sont champions du hockey professionnel. Les joueurs de Happy Day ont remporté la coupe Stanley en luttant pour conserver la coupe Stanley et cela en gagnant quatre joutes consécutives contre les Ailes Rouges de Detroit. Les Leafs ont eu raison des Ailes Rouges hier soir par le compte de 7 à 2 pour remporter la coupe Stanley pour la deuxième année consécutive — Deux buts pour Kennedy et Watson — Turk Broda en évidence dans les filets du club Toronto

Detroit, 15. — Les Leafs sont champions du hockey professionnel. Les joueurs de Happy Day ont remporté la coupe Stanley en luttant pour conserver la coupe Stanley et cela en gagnant quatre joutes consécutives contre les Ailes Rouges de Detroit. Les Leafs ont eu raison des Ailes Rouges hier soir par le compte de 7 à 2 pour remporter la coupe Stanley pour la deuxième année consécutive — Deux buts pour Kennedy et Watson — Turk Broda en évidence dans les filets du club Toronto

Detroit, 15. — Les Leafs sont champions du hockey professionnel. Les joueurs de Happy Day ont remporté la coupe Stanley en luttant pour conserver la coupe Stanley et cela en gagnant quatre joutes consécutives contre les Ailes Rouges de Detroit. Les Leafs ont eu raison des Ailes Rouges hier soir par le compte de 7 à 2 pour remporter la coupe Stanley pour la deuxième année consécutive — Deux buts pour Kennedy et Watson — Turk Broda en évidence dans les filets du club Toronto

LES SENATEURS ONT EU RAISON DU CLUB HAMILTON PAR 2 A 1

Les champions du Québec ont été victorieux dans la deuxième joute de la série pour le championnat senior de l'Est du Canada — Au Forum samedi

Toronto, 15. — Les Sénateurs d'Ottawa n'ont pas encore baissé pavillon devant les Tigres d'Hamilton dans la série finale pour le championnat senior de l'Est du Canada et le club de Georges Boucher a bien répliqué à l'exploit accompli contre les Tigres de Victoriaville alors que les joueurs de la capitale canadienne triomphèrent des joueurs de Roland Hébert après avoir perdu la première joute de la série par 5 à 1.

Dans la première partie de la présente série, les joueurs qui représentent la province d'Ontario avaient été vainqueurs par 5 à 4 et ils espéraient bien pouvoir l'emporter de nouveau hier soir dans la deuxième rencontre mais les champions du Québec ont causé une surprise désagréable à leurs rivaux en s'assurant la coupe par le compte de 2 à 1 pour égaliser les chances.

La série entre les clubs Hamilton et Ottawa se disputera samedi soir au Forum, de Montréal, samedi soir.

La joute fut très serrée hier et aucun des clubs ne réussit à compter dans les deux premières périodes.

Stew Smith fut le grand étoile des Sénateurs en enregistrant les deux buts de son club. J. Conick réussit celui des perdants.

Le jeu fut très rude dans la première période et tout indiquait que la joute serait très serrée. Stahan, le colosse joueur d'arrière-garde des Sénateurs, fut d'abord puni pour rudesse. Shillington, T. Smellie, Copp et Dinning le suivirent ensuite au frigidaire. Chaque club rata d'excellentes occasions de prendre les devants. Fraser et le vétéran Childs furent tour à tour sensationnels, bloquant de tous les côtés.

Au début de la deuxième période les Tigres se replièrent sur la défensive, préférant attendre une ouverture pour compter. Cette ouverture ne vint pas cependant et les Sénateurs, attendant sans répit, ne parvinrent pas à prendre Childs en défaut. Mathers et Dinning purgèrent les seules punitions de la période.

Dans la troisième période, Stew Smith des Sénateurs se révéla un habile compteur en déjouant Childs à deux reprises. Le prochain programme double aura lieu samedi prochain à la palestre Nationale.

MANAGOFF PERD CONTRE CARL DAVIS

LAURENT MOQUIN EST INTERVENU DANS LA FINALE ET L'ARBITRE A DISQUALIFIE L'ANCIEN CHAMPION — MATCH NUL EN SEMI-FINALE

Carl Davis a été déclaré vainqueur hier soir, contre Bobby Managoff, ancien champion mondial des poids lourds à la lutte libre, lorsque l'arbitre Sammy Mack mit fin au combat pour accorder la coupe au rude lutteur américain à la suite de l'intervention de Laurent Moquin, qui agissait comme second de Managoff.

Moquin prétendit que Davis avait tenté de sauter dans l'arène pour protester mais comme l'arbitre refusait de se rendre à la demande de notre athlète montrealais ce dernier porta un solide coup de poing à la figure de Davis pour le forcer à lâcher prise et c'est alors que la victoire fut accordée par l'office de la Commission athlétique de Montréal au grand désappointement de l'assistance qui était fort sympathique à Managoff.

Lorsque la disqualification fut prononcée les deux athlètes étaient à chance égale car Managoff avait pris la première chute en 12 minutes et 33 secondes. Carl Davis avait égalé les chances en rivant les épaules de l'ancien champion au tapis en 2 minutes et 30 secondes, grâce à la prise du "cobra". Managoff paraissait devoir l'emporter lorsque Davis eut recours à une prise qui était considérée comme illégale par Moquin et c'est la raison pour laquelle Laurent intervint au bout de 4 minutes et 21 secondes.

En semi-finale, Bob Wagner, grâce à sa grande robusse, réussit à tenir Larry Moquin à un match nul. Le populaire lutteur canadien-français eut un avantage marqué durant ce match, mais se laissa emporter par les tactiques déloyales de son adversaire. Il vint tout près de s'assurer la victoire lorsqu'il porta une série de savates et de coups de bélier, mais en tentant de se débarrasser des coups pressés de l'adversaire, il fut hors de l'arène après 19 minutes.

Le combat reprit plus furieux que jamais hors des câbles et les deux adversaires furent comptés hors de l'arène après 19 minutes. George Becker a tenu avec courage devant le brutal Leo Jennings dans une des préliminaires pendant que Lou Klein et Jim Barnett ont aussi annulé dans le premier match de la soirée.

DANS LE MONDE DU BASEBALL

Les Dodgers et les Royals, qui devaient se rencontrer hier dans une joute d'exhibition, à Brooklyn, n'ont pu engager la lutte à cause de l'inclemence de la température, mais si le terrain est propice cet après-midi les champions de la ligue Nationale rencontreront les Royals du président Hector Racine puis les deux équipes du groupe de Branch Rickey se prépareront ensuite pour l'ouverture des séries de 1948.

Voici les résultats obtenus hier dans les joutes hors-concours:

A Kansas City, Mo.: Chicago (A) 10-00000010-255 Pittsburgh (N) 10000422-991
A St. Louis, Mo.: St. Louis (N) 03000042-912
Batteries: Rush, Carlson (8), Sheffing; Brecheen, Papai (8), Garagiola.
A Topeka, Kans.: New York (N) 20101010-5 92 Cleveland (A) 00150011-71
Batteries: Koslo, Hansen (6) et Cooper; Kasko, Lemon (8) et Hegan.
A Paris, Tex.: St-Louis (A) 010041100-792
Batteries: Pettit et Parter; Walker, McDowell (7), Freight-Walker (8) et Weeks, Shanks (8).
A Indianapolis, Ind.: New York (A) 010002000-361
Indianapolis (A) 000101000-270
Batteries: Raschi, Drews (7) et Niarhos; Malloy, Ferek (6), Sweiger (9) et Turner.

Le Lethbridge est vainqueur

Port-Arthur, 15. — Les Native Sons de Lethbridge se sont assurément ralliés dans la 3e période hier, pour prendre une avance de 3 à 1 dans une série finale de l'Ouest, de 4 de 7, dans les éliminatoires de la coupe Memorial pour l'emporter par 5 à 4 sur les Bruins de Port-Arthur. Le vainqueur de cette série rencontrera le gagnant de la série National-Barrie qui se dispute présentement la finale de l'Est. Lewicki brillait pour les perdants, tandis que Brown et le gardien de buts Rodzinski furent les grandes étoiles des vainqueurs.

Composition des équipes: LETHBRIDGE — Buts, Rodzinski; défenses, Milford, Evans; centre, Durohoy; ailes, Ramsden, Brown. Subs.: Leclerc, Richardson, Murphy, Lavell, Wood, Richardson, Maglio.
PORT-ARTHUR — Buts, Chabot; défenses, Wolt, Olsen; centre, Migay; ailes, Lewicki, Childs, Subs.: Durham, Bradley, Creighton, Bacari, Wrightsall, Johnson, Forslund.
Arbitres: Jim Creighton, Brandon Vic Lindquist, Winnipeg.

UN ECHANGE ENTRE DODGERS ET MONTREAL

LE LANCEUR DWAIN SLOAT PASSERA AU BROOKLYN MAIS GIONFRIDDO, VOLTEUR, EST CEDE A L'EQUIPE DE CLAY HOPPER — JOUTE REMISE

Les Dodgers de Brooklyn ont commencé à réduire leur personnel de joueurs, hier, lorsqu'ils ont annoncé que le voltigeur Al Gionfriddo avait été envoyé aux Royals de Montréal de la Ligue Internationale, tandis que Cal Abrams, un autre voltigeur, avait été sous option aux Ours de Mobile de la Southern Association. En retour, de ces deux patrouilles, Branch Rickey senior a réclamé les lanceurs John Hall et Dwain Sloat, respectivement des clubs Mobile et Montréal.

Les deux nouveaux artistes des Bums d'Ebbs Field possèdent d'excellents records. John Hall est un lanceur droitier qui a remporté 18 victoires et subi huit défaites l'an dernier avec le club Mobile, tandis que Sloat, un gaucher, a remporté 17 triomphes et encaissé neuf revers avec le club Fort Worth de la ligue du Texas. Plus tard, il fut acheté par le club Montréal.

Gionfriddo devient la propriété des Royals. Ce voltigeur est un premier renfort obtenu des Dodgers et Clay Hopper s'attend à ce que Marvin Rakley soit également envoyé au club local. Gionfriddo devrait briller dans l'Internationale. Défensivement, il est de calibre majeur, mais on ne pourrait en dire autant au point de vue offensif. Cependant, dans le circuit Shaugnessy, Gionfriddo devrait se signaler.

Albert Gionfriddo est un des plus petits joueurs dans le baseball majeur. Il mesure en effet 5'6" seulement et pèse 165 livres. C'est un coiffeur gaucher qui lance également de la gauche. Il a connu le jour à Dysart, Pa., mais il demeure à Cresson dans l'Etat de Pawtucket. L'an dernier, Gionfriddo a figuré dans 37 parties pour les Dodgers de Brooklyn. Il a eu 62 présences au bâton; frappa 10 coups sûrs, dont deux doubles et un triple pour une faible moyenne de 177 seulement.

Il faut utilisé comme frappeur d'urgence assez fréquemment. En 37 joutes, il a croisé le marbre 10 reprises, fendit l'air 11 fois sur la troisième "strike"; recut 10 buts sur balles et vola deux buts. Gionfriddo est âgé de 26 ans.

Les Dodgers de Brooklyn avaient acquis Al Gionfriddo des Pirates de Pittsburgh. Il se signala tout particulièrement dans la sixième partie de la série mondiale contre les Yankees de New-York, alors qu'il effectua une longue course pour "voler" un circuit apparemment certain à Joe Dimaggio. Cet exploit demeura longtemps mémorable dans les annales du baseball.

Toutefois, la perte de Dwain Sloat sera lourde pour Clay Hopper, qui basait plusieurs espoirs sur cet artilleur pour la prochaine saison. L'acquisition de Sloat et Hall par le Brooklyn signifie que le pilote Leo Durocher se séparera de quelques lanceurs ces jours-ci et tout le monde prévoit que le Royal possède d'excellentes chances d'obtenir d'obtenir Johnny Van Cuyk, un gaucher, qui a accompli une excellente tâche l'an dernier à Montréal.

Phillip Haugstad, un droitier, est un autre lanceur qui pourrait venir aux Royals éventuellement. Durocher a actuellement trop de lanceurs sous ses ordres. Il devra en envoyer quelques-uns dans les mineurs et le Royal possède de bonnes chances d'en recevoir une couple.

JOUTE REMISE

La joute hors-concours qui devait avoir lieu hier à Ebbets Field entre Brooklyn et Montréal a été décommandée à cause de la pluie. Si la température le permet, les deux clubs en viendront aux prises cet après-midi. Hank Behrman lancera pour le Royal.

Tournoi des écoles primaires

C'est mardi et mercredi, les 27 et 28 avril, à 7 heures p.m., dans la salle de l'école supérieure St-Stanislas, qu'aura lieu le 3e tournoi annuel de tennis sur table pour le championnat des écoles primaires de Montréal. Les éliminatoires se joueront le mardi et les semi-finales et finale auront lieu le mercredi soir. Le magnifique trophée ESSS, remporté l'an dernier par Roland Desrochers de l'école primaire St-Stanislas, sera encore à défendre et deviendra, pour un an, la possession de l'école qui fournira le champion. On distribuera de magnifiques récompenses aux meilleurs concurrents, et de nombreux prix de présence seront tirés entre tous les inscrits.

Veuillez vous inscrire en téléphonant à D.O. 2123 ou A.M. 4822. Le public est cordialement invité.

LES FLYERS DE BARRIE CONFIANTS DE METTRE FIN A LA SERIE AVEC LA PARTIE DE CE SOIR AU FORUM

Les joueurs de Happy Emms ont déjà deux victoires à leur crédit et s'ils l'emportent sur le National ce soir ils participeront à la finale de la Coupe Memorial — Gareau serait remplacé par Marchand sur la défense du club local

Les clubs National et Barrie en viendront aux prises ce soir, au Forum, dans la troisième joute de la série pour le championnat junior de l'Est du Canada et même si nous considérons l'élimination du club de la Palestre comme un fait accompli, les amateurs aimeront à voir les joueurs de Sylvio Mantha à l'œuvre contre les gars de Happy Emms et il y aura une assistance bien convenable ce soir à la patinoire de la rue Ste-Catherine.

Les Flyers de Barrie ont gagné les deux premières joutes et le National tentera l'impossible pour prolonger cette série mais tous les connaisseurs sont d'avis que les représentants de l'Ontario ont déjà la série gagnée car avec deux victoires contre aucune défaite et avec des joueurs beaucoup plus frais et en meilleure condition physique que nos représentants, les visiteurs devraient gagner les honneurs de cette série en trois joutes consécutives et nous concédons peu de chances à nos montrealais de pouvoir se qualifier pour la finale de la coupe Memorial.

Le joueur de défense, Guy Gareau, a aggravé une blessure à la cheville et, s'il ne peut jouer ce soir, il sera remplacé par Butch Marchand qui a été inactif depuis deux semaines.

Camil Desroches, publiciste du Forum, a déclaré hier soir que six joueurs du National seront fêtés lors de la partie de ce soir. Rucette, Claude Dolbec, Gérard Desaulniers et Bernard Geoffrion, du village Mont-St-Louis, recevront chacun un cadeau de leurs confrères tandis que la Chambre de commerce des jeunes de Ste-Martin remettra un cadeau au joueur de défense, Jean-Paul Jeanneau. Un sportsman de l'Est de la ville offrira également un cadeau à Guy Gareau.

Bien qu'ils aient été défaits à deux reprises, les joueurs de Syl-

vio Mantha sont encore optimistes et ils croient qu'ils gagneront les trois joutes, afin de s'assurer le droit de rencontrer les champions de l'Ouest dans la série finale pour le championnat du Canada.

Sylvio Mantha effectuera un changement dans son alignement pour la partie de ce soir. Il remplacera Racette par Danny Caduc, aux côtés de Claude Robert et Jacques Richard.

Aucun joueur des Flyers de Barrie n'a été blessé lors de la joute de lundi dernier, et Happy Emms, instructeur de cette équipe, croit que son club mettra fin à la série dès ce soir.



M. Raoul Lafrance, président de la Ligue de Quilles "Les Lottiers" St-Pierre-Claver Inc. qui organise un grand souper à l'occasion de la clôture de la saison 1947-1948, et de la distribution des trophées et des prix aux heureux gagnants. Ce souper aura lieu le 29 mai prochain dans la salle de Bal du Café St-Jacques. Pour information, s'adresser à Fr. 7573 — Ch. 7671 — Am. 5431.

CARTES PROFESSIONNELLES

ASSURANCE COMPTABLES

Horace Labrecque et Fils Ltée
COURTIERS D'ASSURANCES
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
441, St-François-Xavier, Montréal
Tél. MARQUETTE 2383-2384

LUCIEN VIAU
BY ASSOCIES
Comptables agréés
LUCIEN VIAU, C.A.
CHAS DESROCHES, C.A.
FERNAND REHAULT, C.A.
159 O., rue Craig, MA. 1339
(EDIFICES DES TRANWAYS)

AVOCAT
Anatole Vanier, c.r., Guy Vanier, c.r.
VANIER & VANIER
AVOCATS
57 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. HARBOUR 2841

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie
Comptables agréés
Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie
MAUR. CHARTRÉ, C.A. MAUR. SAMSON, C.A.
A.-E. BEAUVAIS, C.A. J.-P. GAUTHIER, C.A.
Léon OUELLET, C.A. GÉR. MARCEAU, C.A.
LUC-F. BÉGIN, C.A. LÉONEL ROUSSEL, C.A.
JACQ. ANGERS, C.A. DOLLARD BÉGIN, C.A.
ALB. GAGNEAU, C.A. RAYM. FORTIER, C.A.
JEAN LÉVESQUE, C.A. GUY BERNARD, C.A.
PÉREY AUGER, C.A. H. BOURGEOIS, C.A.
RÉGER ROY, C.A.
Montréal Québec Rouyn

BREVETS D'INVENTION
Le Manuel de l'Inventeur
10c
ALBERT FOURNIER
PROCEDES DE BREVETS D'INVENTION
934 STE CATHERINE ST. MONTREAL

VIAU & ROBIN
Comptables Agréés
LUCIEN VIAU, C.A.
H.-LIONEL ROBIN, C.A.
4828, av. Verdun, VERDUN
YO. 0642

Brevets d'Invention
MARQUES DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE
en tous pays
MARION & MARION
Raymond-A. Marion, J.-Alfred Bastien
761 ouest, rue Ste-Catherine
MONTREAL

Electricité médicale Rayons X
Dr Maxime Brisebois
L.M.C. F.R.C.S.
De la Faculté de Médecine de Paris
Maladies générales, endocrinologiques,
urinaires, digestives, circulatoires.
URMONTAGNE 3232 816 Sherbrooke est

COMPTABLES
P.-A. GAGNON & CIE
Comptables agréés
Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie
R. GAGNON, C.A.
IMMEUBLE DES TRANWAYS
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél. HARBOUR 5990

OPTOMETRISTES-OPTICIENS
MA. 5544
J.-A. MESSIER, o.p.
OPTOMETRISTE
Spécialité: Examen de la vue —
Ajustement de verres de contact.
PHANUET & MESSIER
1747, Saint-Denis — Montréal

Hurtubise & Richard
Comptables agréés
Léon-A. HURTUBISE, C.A.
Gérard HURTUBISE, C.A.
MAURICE RICHARD, C.A.
GEORGE S. MARTIN, C.A.
MARCEL BISSON, C.A.
80, St-Jacques
Téléphones: HA. 9562 — HA. 9713

Examen des yeux
Réparation de lunettes
Service postal
Léo-Paul Trotter, o.d.
OPTOMETRISTE ET OPTICIEN
1638 est, av. Mont-Royal — FR. 1638

COMPTABLES
P.-A. GAGNON & CIE
Comptables agréés
Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie
R. GAGNON, C.A.
IMMEUBLE DES TRANWAYS
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél. HARBOUR 5990

Electricité médicale Rayons X
Dr Maxime Brisebois
L.M.C. F.R.C.S.
De la Faculté de Médecine de Paris
Maladies générales, endocrinologiques,
urinaires, digestives, circulatoires.
URMONTAGNE 3232 816 Sherbrooke est

COMPTABLES
P.-A. GAGNON & CIE
Comptables agréés
Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie
R. GAGNON, C.A.
IMMEUBLE DES TRANWAYS
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél. HARBOUR 5990

Optométristes-Opticiens
MA. 5544
J.-A. MESSIER, o.p.
OPTOMETRISTE
Spécialité: Examen de la vue —
Ajustement de verres de contact.
PHANUET & MESSIER
1747, Saint-Denis — Montréal

Hurtubise & Richard
Comptables agréés
Léon-A. HURTUBISE, C.A.
Gérard HURTUBISE, C.A.
MAURICE RICHARD, C.A.
GEORGE S. MARTIN, C.A.
MARCEL BISSON, C.A.
80, St-Jacques
Téléphones: HA. 9562 — HA. 9713

Examen des yeux
Réparation de lunettes
Service postal
Léo-Paul Trotter, o.d.
OPTOMETRISTE ET OPTICIEN
1638 est, av. Mont-Royal — FR. 1638

COMPTABLES

Recherche du temps perdu — IV

Loisirs d'un JOURNALISTE

Les loisirs n'existent pas — Travail sérieux et travail moins sérieux — Comment se détendre — Problème populaire

(par Gérard PELLETIER)

Où, c'aurait été simple; j'y ai songé. L'auto-interview me ménageait d'emblée le déplacement, les quelques minutes de conversation, l'effort qu'il faut pour exprimer les idées d'un autre.

Mais je n'ai pas succombé. Le journaliste dont il est question plus bas n'est pas le signataire de ces lignes. C'en est un autre, paradoxal comme ils le sont tous, amoureux de son travail et pesant quand même contre le "salaire mérité", à cheval sur la clôture d'un article, riche d'idées, pauvre de sous, un peu gueulard et s'amusant ferme de la vie.

Définitions

Naturellement, je n'ai pas à chercher les formules; mon interlocuteur me les fournit toutes, puisque c'est son métier. A peine ai-je posé une question que l'écluse est déjà ouverte.

— C'est très simple, il n'y a pas de loisirs. Pour moi, ça n'existe pas. Il n'y a que le travail. Mais puisque tu veux appliquer ton substantif, voici: il y a d'une part le travail sérieux, que nous appellerons travail. Et d'autre part, il y a le travail "pas sérieux"; appelons-le loisirs, puisque tu y tiens.

— C'est un paradoxe? — Peut-être. En tous cas, c'est la vérité. Mes semblables se posent rarement la question dont tu parlais l'autre jour; ils sont toujours occupés. Si je vais au théâtre, c'est pour faire une critique de la pièce. Si j'entre au cinéma, il me faut songer à la recension que je donnerai du film. Si j'ouvre un livre...

— Alors... jamais de repos? — Ou toujours, comme tu préfères. Tiens, tu vas me dire que c'est un autre paradoxe mais je ne crois qu'au repos par le travail, au plaisir qu'on trouve dans son travail.

— Mais quand même, tu dois te ménager des moments de détente?

CONGRES A SOREL DES C. DE C.

Il a été tenu à Sorel en fin de semaine.

Sorel, 14 (Spécial au Devoir).

Dimanche dernier avait lieu, à Sorel, le 21ème Congrès régional des Chevaliers de Colomb du district No. 14, pour l'année 1947-48. Ce congrès a été tenu sous la présidence de M. Paul Lussier, d'Acton Vale, député du district No. 14. Les Conseils représentés à ce congrès étaient les suivants: Conseil 960 de Saint-Hyacinthe; Conseil 1132 de Sorel; Conseil 1671 de Marieville; Conseil 2172 de Saint-Césaire; Conseil 2825 de Saint-André d'Acton; Conseil 2014 de Saint-Joseph de Sorel; Conseil 2058 de Saint-Pie de Bagot et le sous-conseil de Saint-Damase. Seul, de tous les Conseils du district, le Conseil Beloeil 2905 n'était pas représenté.

Le député d'Etat, le juge T.A. Fontaine, assistait à cet important congrès et à l'issue de la réunion, il a été invité à prendre la parole pour tirer les conclusions de ces délibérations et donner des directives générales au sujet de toutes les questions d'administration et de réglementation qui avaient été soulevées dans le cours de l'après-midi.

Invités d'honneur

Parmi les autres invités d'honneur on remarquait, en outre des Grands Chevaliers ci-après mentionnés, Mgr J.B. Nadeau, curé de la paroisse de Saint-Pierre de Sorel et aumônier du Conseil 1132 de Sorel; M. l'abbé Maurice Déry, professeur au séminaire de Saint-Hyacinthe et aumônier diocésain des Chevaliers de Colomb du diocèse de Saint-Hyacinthe; le R. P. Antonin Bissonnette, O.P., qui a prononcé une allocution sur "La Maison des retraites fermées", nouvellement érigée à Saint-Hyacinthe sous la direction des Pères Dominicains, etc.

Des rapports ont été présentés par les Grands Chevaliers suivants: MM. Albert Desrosiers, de Saint-Hyacinthe; Assène Parenteau, de Sorel; Napoléon Ostiguy, de Marieville; Victor Daigault, de Saint-Césaire; J.-P. Marceau, député Grand Chevalier de Saint-André d'Acton; Léon Ferron, de Saint-Joseph de Sorel; P.-C. Routhier, de Saint-Joseph de Sorel; André Godin et

M. A. Désy réélu président du Conseil Supérieur du Travail

Cet organisme très important a tenu la première réunion de son troisième terme, à Québec, mardi — Résultats des élections

Québec, 15 (D.N.C.) — M. Anatole Désy, de Montréal, a été réélu à l'unanimité, président du Conseil supérieur du travail, au cours de la première assemblée du 3e terme de cet organisme très important, au point de vue des relations ouvrières et patronales. Cette assemblée a été tenue le 13 avril, à l'hôtel du gouvernement. Comme il s'agissait d'un nouveau terme, on a procédé à l'élection de tous les officiers du conseil supérieur du travail, ainsi qu'au choix des membres de la commission permanente, représentant les divers groupes intéressés.

La réunion était sous la présidence d'honneur de M. Antonio Barrette, ministre du travail, mais M. Barrette fut retenu à Joliette, pour assister à la consécration épiscopale de S. E. Mgr Édouard Jetté. Il avait été chargé par M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, de représenter le gouvernement à cette cérémonie religieuse. M. Barrette s'était lui-même fait représenter au conseil supérieur du travail par son sous-ministre, M. Gérard Tremblay.

Au cours de la réunion, les membres du conseil portèrent une attention particulière à leur méthode de travail et à leurs prochains sujets d'étude.

Rappelons que le conseil supérieur du travail a été créé en 1940. Il a pour mission "l'étude des questions relatives à la protection des ouvriers et des salaires, à la rationalisation du travail, aux conventions collectives de travail, à la prévention des accidents de travail, à l'apprentissage, à l'orientation professionnelle, à la réhabilitation des chômeurs, à l'assurance et à l'assistance sociale, à la suppression des taudis et à l'accession des travailleurs à la propriété".

Le conseil est composé de 24 membres nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil, sur la recommandation du ministre du Travail. Huit sont choisis pour représenter le travail, huit pour représenter le capital et le lieutenant-gouverneur en conseil en nomme lui-même huit, qui sont choisis parmi les personnes spécialement versées dans les questions économiques et sociales. La durée d'office est de trois ans et tout membre est rééligible.

Voici les officiers choisis pour le 3e terme:

1. Officiers du conseil supérieur du travail: président, M. Anatole Désy; vice-président patronal, M. H.-M. Sparks; vice-président ouvrier, M. Jos. Matte; secrétaire, M. Jean-Paul Deslières.

2. Officiers de la Commission permanente du Conseil: président, M. Anatole Désy; vice-président patronal, M. H.-M. Sparks; vice-président ouvrier, M. Jos. Matte.

3. Membres de la Commission permanente du Conseil supérieur du travail:

Groupe A, représentants du travail: MM. Eucher Corbeil et Gérard Picard. Substitut: M. F.-M. Rocheleau.

Groupe B, représentants du capital: MM. J.-A. Juneau et C.-N. Moisan. Substitut: M. J.-R. Latier.

Groupe C, économistes et sociologues: R. P. Georges-Henri Lévesque, O.P., M. Léonce Girard.

4. Membres du Conseil supérieur du travail:

Groupe A, représentants du travail: M. Elphège Beaudoin, président de la Fédération provinciale du travail; M. Eucher Corbeil, Congrès canadien du

Voyage d'étude à Boston

Quelques membres du comité consultatif sur le tramway se rendent dans le Massachusetts pour se renseigner

Le comité consultatif échevinal sur le tramway entend se renseigner sur place. Hier, le président de ce comité, M. Victor Lévesque, ainsi que quelques membres sont partis pour Boston afin d'étudier ce qui a été fait dans cette dernière ville en ce qui regarde le transport des masses. On sait que la capitale du Massachusetts possède un métro, de même que des tramways en surface, des voies élevées et qu'on y a accompli des recherches très poussées relativement au déchargement de la circulation et à son accélération.

M. Maurice Messier, du service des finances, et M. Claude Chiquette, du contentieux municipal, font partie de la délégation montréalaise. Elle rencontrera, on le suppose, des représentants de la maison Jackson & Moreland, dont le comité se propose de retenir les services à titre de spécialistes à l'enquête sur la "Montreal Tramways" devant le tribunal d'arbitrage que présidera M. Thomas Tremblay.

Le comité échevinal du tramway a pour mission de présenter des recommandations au Comité exécutif en vue de présenter la meilleure cause possible à l'encontre des prétentions de la compagnie.

Ce comité doit rester en fonction jusqu'à ce que la sentence au sujet des taux ait été rendue.

merce de Québec; Le T. R. P. Georges-Henri Lévesque, O.P., doyen de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval;

M. C.-T. Trotter, ingénieur industriel, spécialiste en questions sociales, Standard Clay, Produits, Saint-Jean; M. le professeur H.-D. Woods, économiste du travail, Université McGill;

Groupe D, membres adjoints: M. Gérard Tremblay, sous-ministre du Travail, hôtel du gouvernement, Québec; M. Rodolphe Debois, c.r., président de la Commission des accidents du travail; M. Geo. Giroux, notaire, conseiller technique à la Commission du salaire minimum; M. Louis Coderre, sous-ministre de l'Industrie et du commerce, hôtel du gouvernement, Québec; M. Fortunat Fortier, ministre de l'Industrie et du commerce; M. G. Lamonde, Bureau des statistiques, ministère du commerce et de l'Industrie, hôtel du gouvernement, Québec.

Le Prêt d'honneur

Appréciable contribution du club Richelieu-Montréal

La campagne va bon train — De grosses souscriptions prévues d'ici 24 heures — Les sections paroissiales en avant sur l'an dernier

Le club Richelieu de Montréal, pour exprimer son encouragement au Prêt d'Honneur, vient de lui voter la généreuse souscription de \$100. Les dirigeants du club ont voulu par là témoigner du haut intérêt qu'ils portent à cette initiative de la Saint-Jean-Baptiste.

En général, la campagne va bon train partout dans Montréal. D'impressionnantes souscriptions ont été promises aux organisateurs et le bureau du Prêt d'Honneur, dès demain, sera en mesure de les rendre publiques.

Le travail des auxiliaires dans les sections paroissiales se poursuit fébrilement et une enquête téléphonique faite il y a quelques heures a révélé que dans la plupart des sections l'objectif assigné va être dépassé, grâce au dévouement des auxiliaires, grâce aussi à une compréhension de plus en plus grande de l'œuvre du Prêt d'Honneur.



En temps de paix comme en temps de guerre le service de transfusion de sang de la Croix-Rouge canadienne est au service des Canadiens. C'est qu'un de ses services que rend notre Croix-Rouge au pays et pour lesquels cette célèbre société sollicite annuellement des souscriptions du public canadien.

OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30
TOUS LES JOURS SAMEDI COMPRIS

DUPUIS

POUR LA CAMPAGNE... POUR LA VILLE

Achetez maintenant ces meubles... peinturez-les à votre goût.



Le fauteuil laurentien

CHACUN

4.49

... est d'une popularité justifiée par le confort qu'il accorde. Le dossier forme un rond avec ses planchettes espacées... le siège en pente fournit le confort désiré... les appuis-coudes plats et larges peuvent servir à déposer un verre, un cendrier... bois non peinturé.

Chaises longues

à trois inclinaisons

CHACUNE

2.49

Vous obtiendrez 3 degrés d'inclinaison... grâce aux trois arrêts à même la base à l'arrière. Cadre en bois franc fini naturel. Epaisse toile canevassée aux rayures vives.



Treillis

tel qu'illustré en bois non peinturé...

1.95

Ce modèle est décoratif et pratique puisque vous pouvez y faire grimper les plantes de votre choix... Pin non peinturé. Hauteur: 6 1/2"; largeur totale: 52".



DUPUIS — quatrième (De Montigny)

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président. A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gde.

Sous les auspices du "Devoir"

Conférence du

R. P. LEON MERKLEN, a.a.,

rédacteur en chef de "La Croix"

CE SOIR, à 8 h. 30

A la salle paroissiale ST-STANISLAS, 1371 EST, RUE LAURIER

Billets en vente au "Devoir" — Réservés par téléphone:

BE. 3361

PRIX DU BILLET: 50 cents